



INVENTAIRE DES SYSTÈMES DE NUMÉROTATION  
QUE LES OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE UTILISENT OU ENVISAGENT D'UTILISER  
EN CE QUI CONCERNE LES DEMANDES, LES DOCUMENTS PUBLIÉS  
ET LES TITRES ENREGISTRÉS

*Texte approuvé par le Groupe de travail sur l'information générale*

## INTRODUCTION

1. Le présent inventaire couvre la période commençant en 1970 et porte sur les brevets d'invention, les brevets de plante, les brevets de dessin ou modèle, les modèles d'utilité, les certificats complémentaires de protection (CCP), les dessins et modèles industriels, les topographies de circuits intégrés et les marques.
2. L'inventaire comprend deux tableaux : un tableau I, qui donne des exemples de configuration de numéros de demande, et un tableau II qui donne des exemples de configuration de numéros de publication ou d'enregistrement.
3. Pour cet inventaire, il est utile de se reporter aux normes suivantes :

Norme <a href="#">ST.6</a> de l'OMPI	Recommandation concernant la numérotation des documents de brevet publiés;
Norme <a href="#">ST.10/C</a> de l'OMPI	Présentation des éléments de données bibliographiques;
Norme <a href="#">ST.13</a> de l'OMPI	Recommandation concernant la numérotation des demandes de droits de propriété industrielle.
4. On notera que le Bureau Benelux des marques et le Bureau Benelux des dessins ou modèles ont remplacé les offices nationaux de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas en ce qui concerne la procédure relative aux dessins et modèles industriels et aux marques.
5. Pour plus d'informations au sujet des systèmes de numérotation, se reporter à :
  - "[Systèmes de numérotation et configurations pour indiquer les dates déjà appliqués ou que l'on envisage d'appliquer compte tenu du passage à l'an 2000](#)" (Partie 7.2.3);
  - "[Présentation des numéros de demandes](#)" (Partie 7.2.1).



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.2

TABLEAU I

### SYSTÈMES DE NUMÉROTATION CONCERNANT LES DEMANDES

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>	<b>CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE</b>	<b>EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE</b>	<b>EXPLICATIONS</b>
<b>AM (ARMÉNIE)</b>	Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	96001 96002 U 9601 960001	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres du numéro de la demande représentent les deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. La lettre U désigne un modèle d'utilité.
<b>AP (ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE)</b>	Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels	AP/P/96/00567  AP/D/96/00055	La lettre P désigne une demande de brevet. Le nombre 96 correspond à l'année de dépôt de la demande. La dernière partie après la barre oblique représente le numéro d'ordre du dépôt.  La lettre D désigne une demande de dessin ou modèle industriel. Le nombre 96 correspond à l'année de dépôt de la demande. La dernière partie après la barre oblique représente le numéro d'ordre du dépôt.
<b>AR (ARGENTINE)</b>	Dessins et modèles industriels  Marques	61.105  1.929.169	Cet exemple de configuration d'un numéro de demande montre que la numérotation se fait en continu, et qu'il n'y a pas d'indication de l'année au cours de laquelle la série a commencé.  Les demandes d'enregistrement de marque sont numérotées de manière consécutive, suivant un ordre croissant et continu.
<b>AT (AUTRICHE)</b>	Brevets d'invention	A 1234/95  A 9034/95  A 8034/95	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre A, d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes déposées en vertu du PCT et ayant accédé à la phase nationale en Autriche, on utilise des séries annuelles commençant par le chiffre 9.  Pour la numérotation des demandes de modèle d'utilité qui ont été transformées en demandes de brevet, on utilise des séries annuelles commençant par le chiffre 8.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.3

Tableau I, page 2

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>  CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>AT (suite)</b>  Modèles d'utilité    CCP   Dessins et modèles industriels   Marques	GM 123/95  GM 8034/95  GM 9034/95  SZ 1234/95  MU 1234/95  AM 1234/95	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres GM, d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes de brevet qui ont été transformées en demandes de modèle d'utilité, on utilise des séries annuelles commençant par le chiffre 8.  Pour la numérotation des demandes déposées en vertu du PCT qui ont accédé à la phase nationale, on utilise des séries annuelles commençant par le chiffre 9.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres SZ, d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres MU, d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres AM, d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.
<b>AU (AUSTRALIE)</b>  Brevets d'invention	59195/69  PN2345	Pour la numérotation des demandes complètes, on utilise de longues séries s'échelonnant sur plusieurs années. Elles se composent d'un numéro à cinq chiffres attribué, dans l'ordre croissant, de 10000 à 99999, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande complète a été reçue pour la première fois.  Les demandes provisoires déposées après le 1 <sup>er</sup> janvier 1970 sont numérotées PA0001 à PA9999, PB0001 à PB9999, etc.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.4

Tableau I, page 3

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>AU (suite)</b>  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	500889  3927/95  A599543 (avant 1996)  600123	<p>Suite à l'adoption, le 1<sup>er</sup> juillet 1995, de la loi de 1994 modifiant la loi de 1990 sur les brevets pour introduire une durée de validité de 20 ans, les prolongations de la durée de protection (CCP) ne sont plus possibles. Les prolongations accordées en vertu de la législation antérieure ne sont pas signalées par un système de numérotation particulier; il s'agit simplement de brevets d'une portée déterminée qui confèrent une durée de protection étendue.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent d'un numéro à quatre chiffres attribué, dans l'ordre croissant, de 1 à 9999 (les zéros qui se trouveraient en tête sont supprimés), d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries continues. Avant 1996, les demandes comportaient un A, un B, un C ou un D avant le numéro pour indiquer à quelle partie du registre elles se référaient.</p> <p>Depuis 1996, la lettre qui précédait le numéro a été supprimée. Le numéro de la demande est conservé après l'enregistrement.</p>
<b>BE (BELGIQUE)</b>  Brevets d'invention  CCP	9600133  96C0001	<p>Les demandes sont numérotées selon des séries annuelles. Celles-ci se composent de deux chiffres, qui sont les deux derniers chiffres de l'année, suivis d'un numéro de série à cinq chiffres attribué dans l'ordre de la numérotation. Un troisième chiffre est parfois attribué, qui précédera ce numéro mais qui n'a pas de signification en dehors de l'office.</p> <p>Les demandes sont numérotées selon des séries annuelles. Celles-ci se composent d'abord des deux derniers chiffres de l'année, suivis de la lettre C, pour certificat, puis d'un numéro de série à quatre chiffres attribué dans l'ordre de la numérotation. Un zéro est parfois placé avant ce numéro, mais il n'a aucune signification en dehors de l'office.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.5

Tableau I, page 4

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>BG (BULGARIE)</b>  Brevets d'invention  Certificats d'auteur d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	99673  52063  99544  12345  4064  29048	Série continue commune aux demandes de brevet et aux demandes de modèle d'utilité.  Jusqu'en 1993, série continue commune aux demandes de certificat d'auteur d'invention et aux demandes de brevet d'invention.  Série continue commune aux demandes de brevet et aux demandes de modèle d'utilité depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1993.  Jusqu'en 1992, série continue commune aux marques et aux dessins et modèles industriels.  Depuis 1992, série continue commençant par le numéro 3000 pour les dessins et modèles industriels.  Série continue commune aux marques de produits et aux marques de services.
<b>BX (BUREAU BENELUX DES MARQUES ET DES DESSINS OU MODÈLES)</b>  Dessins industriels (Modèles)  Marques	00000-00/29999-00 (Belgique)  30000-00/39999-00 (Luxembourg)  40000-00/49999-00 (Pays-Bas)  50000-00/99999-00 (Benelux)  000000/299999 (Belgique)  300000/399999 (Luxembourg)  400000/499999 (Pays-Bas)  500000/999999 (Benelux)	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue (sans référence à l'année).  Selon l'office récepteur (office belge, office luxembourgeois, office néerlandais ou Bureau Benelux des marques directement), les numéros des demandes sont compris dans une certaine tranche. Ces tranches de numéros disparaîtront probablement avec l'introduction du nouveau logiciel en cours d'élaboration.  Les deux chiffres après le tiret indiquent le numéro du modèle dans le cas d'un "modèle multiple."  Un système de numérotation semblable est utilisé pour les marques.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.6

Tableau I, page 5

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>CA (CANADA)</b>  Brevets d'invention    Dessins et modèles industriels    Topographies de circuits intégrés   Marques	103828 (ancien système de numérotation)	Système de numérotation utilisé pour les demandes de brevet déposées avant le 1 <sup>er</sup> octobre 1989 ainsi que les demandes divisionnaires et les demandes de redélivrance y afférentes. Les numéros des demandes relevaient de séries continues. L'ancien système de numérotation comprenait deux séries de numéros de demande. La première série a commencé en 1869 et la deuxième le 13 septembre 1967. Le premier numéro de la première série était le 1 et le dernier numéro de cette série était 999999. Le premier numéro de la deuxième série était le 1. La deuxième série de l'ancien système de numérotation n'est pas close.
	2103828 (système de numérotation actuel)	Système de numérotation utilisé pour les demandes de brevet déposées à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 1989. Les numéros des demandes relèvent d'une série continue. Le premier numéro du système de numérotation actuel est le n° 20000001.
	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1994 01-01-93-12	Pour la numérotation des demandes, on utilisait des séries journalières. Les numéros des demandes étaient publiés sous la forme JJ-MM-AA-NN, JJ correspondant au jour, MM au mois, AA à l'année, et NN au numéro de la demande. La numérotation des demandes recommençait à 1 chaque jour.
	À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1994 1994-0123	Les numéros des demandes relèvent de séries annuelles. Ils sont publiés sous la forme : AAAA-NNNN, AAAA indiquant l'année et NNNN étant le numéro de la demande. Les zéros placés en tête font partie du numéro de demande.
	18	Les numéros des demandes relèvent d'une série continue. Cette numérotation est utilisée depuis le 20 octobre 1993. Elle ne prévoit pas de série de chiffres prédéfinie et les zéros qui se trouvent en tête ne sont pas utilisés.
	058044 (ancien système de numérotation, jusqu'en mai 1996)  1058044 (nouveau système de numérotation, à partir de mai 1996)	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Les zéros placés en tête font partie du numéro de demande.  Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Le premier numéro du nouveau système de numérotation est 1000000.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.7

Tableau I, page 6

PAYS OU ORGANISATION	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>CH (SUISSE)</b>		
Brevets d'invention	01234/96-2	On utilise des séries de numérotation annuelles. L'année de dépôt de la demande (deux chiffres) figure après la barre oblique. Le chiffre après le tiret est un chiffre de contrôle.
Marques	08439/1995-4	On utilise des séries de numérotation annuelles. L'année de dépôt de la demande figure après la barre oblique. Le chiffre après le tiret est un chiffre de contrôle. Des zéros d'en-tête sont utilisés. Le numéro de la demande n'est pas publié dans le bulletin des marques.
<b>CN (CHINE)</b>		
Brevets d'invention	95108192.6	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles composées de neuf chiffres. Les deux premiers chiffres correspondent aux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été déposée. Le troisième chiffre désigne la catégorie de titres de propriété industrielle (1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité, 3 = dessin ou modèle industriel). Les cinq chiffres suivants constituent le numéro de série attribué suivant un ordre croissant. Le chiffre figurant après le point permet un contrôle informatique.
Modèles d'utilité	95217939.3	
Dessins et modèles industriels	95310142.8	
Marques	950123456	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Le numéro se compose de deux parties. La première partie comporte deux chiffres qui correspondent aux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été déposée. La seconde partie se compose d'un numéro de série à sept chiffres attribué suivant un ordre croissant. Le numéro de série est précédé de zéros à concurrence des sept chiffres.
<b>CU (CUBA)</b>		
Brevets d'invention	21/95	Pour la numérotation des demandes de brevet, d'enregistrement de dessin ou modèle industriel et de marques, on utilise des séries annuelles. Elles se composent d'un numéro, d'une barre oblique et d'un nombre à deux chiffres représentant l'année au cours de laquelle la demande a été reçue par le pays. Cette numérotation est utilisée indifféremment pour les demandes de brevet, les certificats d'auteur d'invention et les certificats d'obtention végétale, qui sont signalés par le code 12 (norme <a href="#">ST.9</a> ).
Dessins et modèles industriels	1/89	
Marques	647/96	
<b>CZ (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)</b>		
Brevets d'invention	PV 01234-95	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Elle se compose des lettres PV (l'abréviation du terme tchèque " <i>Prihlaska vynálezu</i> " (demande concernant une invention)), d'un numéro à cinq chiffres attribué suivant un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.8

Tableau I, page 7

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
Modèles d'utilité	PUV 00234-95	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Elle se compose des lettres PUV (abréviation du terme tchèque " <i>Prihlaska užitného vzoru</i> " (demande concernant un modèle d'utilité)), d'un numéro à cinq chiffres attribué suivant un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.
Dessins et modèles industriels	PVZ 03345-95	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Elle se compose des lettres PVZ (abréviation de l'expression tchèque " <i>Prihlaska průmyslového vzoru</i> " (demande concernant un dessin ou un modèle industriel)), d'un numéro à cinq chiffres attribué suivant un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.
Topographies de circuits intégrés	PTO 96-00009	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PTO (abréviation du terme tchèque " <i>Prihlaska topografie</i> " (demande concernant les topographies)), de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée, d'un tiret et d'un numéro à cinq chiffres attribué selon un ordre croissant.
Marques	O 164565-95	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Elle se compose de la lettre O (abréviation du terme tchèque " <i>Ochranna známka</i> " (demande concernant une marque)), d'un numéro à six chiffres attribué dans un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.9

Tableau I, page 8

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>DE (ALLEMAGNE)</b>  Brevets d'invention          Modèles d'utilité       CCP   Dessins et modèles industriels	  195 00 002.1 195 80 596.8   589 00 001.2 689 00 001.4   295 00 001.5    193 75 001.5   M 88 00 002.8 (ancien système de numérotation)  497 00 001.6 (nouveau système de numérotation, à partir de 1997)	  Le chiffre 1 figurant en première position désigne une demande de brevet. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Chaque année, la tranche allant du numéro 75 001 au numéro 79 999 est réservée aux CCP (voir ci-après). Les chiffres 8 ou 9 placés en quatrième position désignent des demandes déposées en vertu du PCT, avec l'Allemagne comme État désigné, qui sont entrées dans la phase nationale (voir le deuxième exemple). Le dernier chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle. Ce système est utilisé depuis 1995.  Pour l'administration des brevets délivrés par l'OEB avec l'Allemagne comme État désigné, on utilise des numéros commençant par un 5 ou un 6. Le chiffre 5 désigne un brevet déposé en allemand, le chiffre 6 un brevet déposé en français ou en anglais. Ce système est utilisé pour les brevets pour lesquels les demandes ont été déposées auprès de l'OEB à partir de 1989.  Le chiffre 2 figurant en première position désigne une demande de modèle d'utilité. Les chiffres figurant en deuxième et troisième positions désignent l'année de dépôt de la demande. Chaque année, la tranche allant du numéro 75 001 au numéro 79 999 est réservée aux topographies (voir ci-après). Les chiffres 8 ou 9 placés en quatrième position désignent des demandes déposées en vertu du PCT, avec l'Allemagne comme État désigné, qui sont entrées dans la phase nationale. Le dernier chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle. Ce système est utilisé depuis 1995.  Pour la numérotation des CCP, on utilise une tranche de numéros dans le cadre du système de numérotation des demandes de brevet (voir ci-dessus).  La lettre M désigne un dessin ou modèle industriel. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.  Le chiffre 4 figurant en première position désigne un dessin ou modèle industriel. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Le dernier chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.10

Tableau I, page 9

PAYS OU ORGANISATION	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>DE (suite)</b>		
Topographies de circuits intégrés	293 75 001.7	Pour la numérotation des topographies, on utilise une tranche de numéros dans le cadre du système de numérotation des demandes de modèle d'utilité (voir ci-dessus). Ce système est utilisé depuis 1993.
Marques	395 00 001.7	Le chiffre 3 figurant en première position désigne une demande d'enregistrement de marque. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Le dernier chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle. Ce système est utilisé depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 1994.
<b>DK (DANEMARK)</b>		
Brevets d'invention	1056/95	On utilise des séries annuelles.  Le numéro se compose d'un numéro d'ordre à quatre chiffres, d'une barre oblique et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) de dépôt de la demande.
Modèles d'utilité	9500213	Le numéro se compose de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre à cinq chiffres.
CCP	CA 1995 00021	Le numéro se compose des lettres CA ( <i>certifikatansøgning</i> ), de quatre chiffres correspondant à l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre à cinq chiffres.
Dessins et modèles industriels	MA 1056 1995	Le numéro se compose des lettres MA ( <i>mønstersøgning</i> ), d'un numéro d'ordre à quatre chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande.
Topographies de circuits intégrés	TA 0001 1995	Le numéro se compose des lettres TA ( <i>topografiansøgning</i> ), d'un numéro d'ordre à quatre chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande.
Marques	VA 09435 1995	<u>Demandes d'enregistrement de marques</u>  Le numéro se compose des lettres VA ( <i>varemaekesøgning</i> ), d'un numéro d'ordre à cinq chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande.
	FA 00033 1995	<u>Demandes d'enregistrement de marques collectives</u>  Le numéro se compose des lettres FA ( <i>faellesmaerkesøgning</i> ), d'un numéro d'ordre à cinq chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.11

Tableau I, page 10

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>	<b>EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE</b>	<b>EXPLICATIONS</b>
<b>DZ (ALGÉRIE)</b>  Dessins et modèles industriels  Marques	960053  961250	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres représentent l'année de dépôt, et les quatre chiffres suivants le numéro de demande attribué dans l'ordre croissant des dépôts.
<b>EE (ESTONIE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité	9600001  U 94 00001	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres du numéro indiquent l'année.  Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Les cinq derniers chiffres représentent le numéro d'ordre de la demande. La lettre U désigne une demande de modèle d'utilité.
<b>EG (ÉGYPTE)</b>  Brevets d'invention	1987010056	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les quatre premiers chiffres correspondent à l'année et sont suivis de deux chiffres indiquant le mois de dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres représentent le numéro d'ordre de la demande.
<b>EM (OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR)</b>  Marques	268813	Pour la numérotation des demandes de marque communautaire, on utilise une série continue. Le dernier chiffre du numéro est un chiffre de contrôle.
<b>EP (OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS)</b>  Brevets d'invention	79100953.3	Les deux premiers chiffres indiquent l'année de la demande. Les troisième et quatrième désignent le lieu de dépôt. Les chiffres figurant de la cinquième à la huitième positions constituent le numéro d'ordre attribué à la demande par l'office récepteur. Le chiffre placé en dernière position est un chiffre servant à la détection des erreurs.
<b>ES (ESPAGNE)</b>  Brevets d'invention	557.877 (9)  P 9101181 (7)	Série numérique continue composée de six chiffres, utilisée jusqu'en 1986. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique annuelle composée de sept chiffres; les deux premiers indiquent l'année de dépôt de la demande, les autres constituent une série numérique continue dans l'ordre des demandes déposées au cours de l'année. Le numéro de demande est précédé de la lettre P. Le



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.12

Tableau I, page 11

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
Modèles d'utilité	297.163 (1)  U 9400563 (X)	caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique continue composée de six chiffres, utilisée jusqu'en 1986. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique annuelle composée de sept chiffres; les deux premiers indiquent l'année de dépôt de la demande, les autres constituent une série numérique continue dans l'ordre des demandes déposées au cours de l'année. Le numéro de demande est précédé de la lettre U. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Modèles industriels	I 131.889 (6)	Série numérique continue composée de six chiffres. Le numéro de la demande est précédé de la lettre I. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Dessins industriels	D 23.127 (4)	Série numérique continue composée de cinq chiffres. Le numéro de demande est précédé de la lettre D. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Topographies de circuits intégrés	T 8900001 (3)	Série numérique annuelle continue composée de sept chiffres; les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande, les chiffres suivants constituent une série numérique continue pour les demandes déposées au cours de l'année. Le numéro de demande est précédé de la lettre T. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Marques	M 2.011.864 (3)	Série numérique continue composée d'un maximum de sept chiffres. Le numéro de demande est précédé de la lettre M. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Noms commerciaux	N 209.518 (1)	Série numérique continue composée d'un maximum de six chiffres. Le numéro de demande est précédé de la lettre N. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
Enseignes d'établissement	R 256.181 (6)	Série numérique continue composée d'un maximum de six chiffres. Le numéro de demande est précédé de la lettre R. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.13

Tableau I, page 12

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>FI (FINLANDE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  CCP  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	3032/73  834567  U 951234  L 1996 001  M-297/96  N 9401  T 199504559	Ancien système de numérotation.  Les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande. Ce système de numérotation a été introduit le 1 <sup>er</sup> janvier 1975.  Les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande.  Il s'agit de séries annuelles. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande.  On utilise des séries annuelles.  Les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles.
<b>FR (FRANCE)</b>  Brevets d'invention et Certificats d'utilité  CCP  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	96 03098  95 13795  96C0001  95 2374  96 605 025	Les demandes de brevet et les demandes de certificat d'utilité reçoivent au dépôt un numéro constitué par le millésime (deux caractères) suivi d'un numéro à cinq chiffres, dans l'ordre croissant pour une année donnée. Il est à noter qu'il s'agit d'une série unique pour ces deux types de demande.  Le numéro affecté au dépôt est constitué par le millésime de l'année considérée (deux chiffres) suivi de la lettre C, elle-même suivie par un numéro de série annuelle à quatre chiffres (numérotation unique du dépôt à la délivrance).  Le numéro attribué au dépôt pour les dessins et modèles est constitué par le millésime (deux caractères) suivi d'un numéro à quatre chiffres dans l'ordre croissant pour une année donnée. Ce numéro est commun à toutes les reproductions appartenant à un même dépôt.  Un numéro est affecté en vue de la publication lorsque le dépôt a été reconnu conforme (voir sous FR dans le tableau II).  Le numéro affecté au dépôt est constitué par le millésime de l'année considérée (deux chiffres) suivi d'un numéro de série à six chiffres dans l'ordre croissant continu depuis le n° 400.001. Le premier numéro de ce type a été le 91 400 001 (BOPI nouvelle loi du 14 février 1992).



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.14

Tableau I, page 13

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>GB (ROYAUME-UNI)</b>  Brevets d'invention    Brevets de plante    CCP   Dessins et modèles industriels	41352/70  9322552.2  40189/73 9548362.9  96/010  1970-1989 Hors textiles : 944932-1061406  Textiles : 509483-515454  à partir de 1989 Hors textiles : 2055576  Textiles : 600259	Système de numérotation introduit conformément à la loi de 1949 sur les brevets. Les numéros des demandes relèvent de séries annuelles. Les deux derniers chiffres représentent l'année de dépôt de la demande.  Système de numérotation introduit conformément à la loi de 1977 sur les brevets. Les numéros des demandes relèvent de séries annuelles. Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de la demande. Le chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle.  (a) Pour ce qui concerne la manipulation génétique des cellules végétales, voir sous "brevets d'invention"; les systèmes de numérotation utilisés sont les mêmes, les inventions étant protégées en vertu de la loi de 1949 sur les brevets et de la loi de 1977 sur les brevets. On utilise des séries annuelles pour la numérotation des demandes.  (b) Si par "brevets de plante" on entend la protection octroyée pour une obtention végétale ou un hybride, l'organisme compétent est le Plant Variety Rights Office, Whitehouse Lane, Hungtingdon Cambridge, CB3 OLF, en vertu de la loi de 1964 sur les obtentions végétales et les semences.  Système introduit en janvier 1993. Le système de numérotation annuelle est utilisé. Les deux premiers chiffres du numéro représentent les deux derniers chiffres de l'année. Les trois derniers chiffres correspondent au numéro attribué dans l'ordre croissant des demandes, une nouvelle série de numéros étant ouverte chaque année.  La numérotation des demandes ne relevant pas des textiles a commencé au numéro 1 en 1884 et s'est poursuivie de manière continue jusqu'au numéro 1061406 attribué en juillet 1989.  Les demandes relevant des textiles ont également été numérotées de manière continue, jusqu'au numéro 515454 attribué en juillet 1989.  Lorsque la loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets est entrée en vigueur en août 1989, un nouveau système de numérotation a débuté; les demandes ne relevant pas des textiles ont été numérotées à partir du numéro 2000000; les demandes relevant des textiles ont été numérotées à partir du numéro 600000. Ce système de numérotation est continu.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.15

Tableau I, page 14

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>GB (suite)</b>  Topographies de circuits intégrés  Marques	1970-30/10/94 1489302  à partir de 1994 : 2035030	Il n'existe pas, au Royaume-Uni, de système d'enregistrement officiel. La protection est conférée par l'intermédiaire du droit de dessin ou modèle non enregistré qui a vu le jour en vertu de la loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets.  La première demande d'enregistrement d'une marque a été déposée le 1.1.1876. Le système de numérotation était continu et a été utilisé sans interruption connue jusqu'à l'introduction de la nouvelle loi en 1994. Le dernier numéro attribué en vertu de la loi de 1938 était le numéro 1589830.  Système de numérotation introduit suite à l'entrée en vigueur de la loi de 1994 sur les marques. Le système de numérotation est continu et a commencé par le numéro 2000001, le 31 octobre 1994, bien que certains numéros aient été supprimés pour faciliter la répartition interne des fichiers.
<b>HN (HONDURAS)</b>  Brevets d'invention Brevets de dessin ou modèle Modèles d'utilité Dessins ou modèles industriels Marques	2194/96	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles : un numéro attribué dans l'ordre croissant aux demandes déposées au cours de l'année – la numérotation recommençant à zéro chaque année; il est suivi d'une barre oblique et des deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois.
<b>HU (HONGRIE)</b>  Brevets d'invention  Brevets de plante  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels	P 96 00596  P 94 03772  U 96 00058  D 96 00386	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre P, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.  Le système de numérotation utilisé est le même que pour les brevets d'invention.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre U, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre D, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.



**MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.16

Tableau I, page 15

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<p><b>HU (suite)</b></p> <p>Topographies de circuits intégrés</p> <p>Marques</p>	<p>I 93 00001</p> <p>M 93 00947</p>	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre I, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre M, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p>
<p><b>IL (ISRAËL)</b></p> <p>Brevets d'invention</p> <p>Dessins et modèles industriels</p> <p>Marques</p>	<p>109 459</p> <p>15358</p> <p>85349</p>	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries continues.</p>
<p><b>JP (JAPON)</b></p> <p>Brevets d'invention</p> <p>Modèles d'utilité</p> <p>Dessins et modèles industriels</p>	<p>特願昭 46-69807</p> <p>特願平 3-180893</p> <p>実願平 5-12345</p> <p>意願平 6-123</p>	<p>Pour la numérotation de toutes les demandes, on utilise des séries annuelles.</p> <p>Les deux premiers symboles caractérisent une demande de brevet. Le troisième se rapporte au règne de l'Empereur. Les deux premiers chiffres (avant le tiret) indiquent l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le numéro 46 se rapporte à l'ère Showa et correspond à l'année 1971.</p> <p>Le second exemple concerne une demande de brevet déposée sous l'ère Heisei, qui a commencé en 1989, et correspond, avec le chiffre 3, à l'année de dépôt 1991.</p> <p>Les deux premiers symboles caractérisent une demande de modèle d'utilité. Le troisième se rapporte au règne de l'Empereur. Le premier chiffre (avant le tiret) indique l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le chiffre 5 se rapporte à l'ère Heisei et correspond à l'année 1993.</p> <p>Les deux premiers symboles caractérisent une demande d'enregistrement de dessin ou modèle. Le troisième se rapporte au règne de l'Empereur. Le premier chiffre (avant le tiret) indique l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le chiffre 6 se rapporte à l'ère Heisei et correspond à l'année 1994.</p>





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.17

Tableau I, page 16

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>JP (suite)</b> Marques	商願平 7-2345	Les deux premiers symboles caractérisent une demande d'enregistrement de marque. Le troisième symbole se rapporte au règne de l'Empereur. Le premier chiffre (avant le tiret) indique l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le chiffre 7 se rapporte à l'ère Heisei et correspond à l'année 1995.
<b>KE (KENYA)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	  P/92/00065  UM/95/00072  ID/91/00006  TMA.No.34  SMA.No.22	<p>Pour la numérotation des brevets, des modèles d'utilité et des dessins et modèles industriels, on utilise des séries annuelles.</p> <p>Le numéro se compose de la lettre P indiquant qu'il s'agit d'une demande de brevet, d'une barre oblique, de deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été déposée au Kenya, d'une nouvelle barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>Le numéro se compose des lettres UM indiquant qu'il s'agit d'une demande de certificat de modèle d'utilité, d'une barre oblique, de deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été déposée au Kenya, d'une nouvelle barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>Le numéro se compose des lettres ID indiquant qu'il s'agit d'une demande d'enregistrement de dessin ou modèle industriel, d'une barre oblique, de deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été déposée au Kenya, d'une nouvelle barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>Les numéros des demandes d'enregistrement de marques de produits se composent d'une abréviation en trois lettres pour "<i>Trade Marks Application</i>" (demande d'enregistrement de marque), d'un point, de l'abréviation en deux lettres de "numéro", d'un point et d'un numéro attribué dans l'ordre croissant des enregistrements au Kenya.</p> <p>Les numéros des demandes d'enregistrement de marques de services se composent d'une abréviation en trois lettres pour "<i>Service Marks Application</i>" (demande d'enregistrement de marque de services), d'un point, de l'abréviation en deux lettres de numéro, d'un point et d'un numéro attribué dans l'ordre des enregistrements au Kenya.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.18

Tableau I, page 17

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>KG (KIRGHIZISTAN)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	950012.1 950009.2 950021.4  950283.3	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Le numéro à quatre chiffres qui suit indique le numéro de série de la demande. Le chiffre placé après le point indique la catégorie du titre de propriété industrielle (1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité, 3 = marque, 4 = dessin ou modèle industriel).
<b>KR (RÉPUBLIQUE DE CORÉE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	95-012345 96-704562  95-012345  95-012345  95-0012  95-012345	Pour la numérotation des demandes de brevet d'invention, de modèle d'utilité, de dessin ou modèle industriels, de topographie de circuit intégré et de marque, on utilise des séries annuelles. Le numéro de la demande se compose d'un numéro à deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été déposée, d'un tiret et d'un numéro à six chiffres attribué dans l'ordre croissant. Un numéro d'ordre supérieur à 700000 indique une demande déposée en vertu du PCT (voir le deuxième exemple).  Les numéros des demandes de topographies de circuits intégrés consistent en un numéro d'ordre à quatre chiffres.
<b>KZ (KAZAKSTAN)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	951117.1  95025.2  950015.3  8057	Pour la numérotation des demandes de brevet d'invention, de modèles d'utilité et de dessin ou modèle industriel, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) de dépôt de la demande, d'un numéro à trois ou quatre chiffres attribué dans l'ordre croissant et d'un chiffre (après un point) qui désigne la catégorie du titre de propriété industrielle (1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité, 3 = dessin ou modèle industriel).  Pour la numérotation des demandes d'enregistrement de marques, on utilise une série continue.
<b>LT (LITUANIE)</b>  Brevets d'invention	RP1384 IP2069	Il existe deux séries de numérotation différentes. Entre 1992 et 1994, un système de série continue était utilisé qui consistait en une chaîne alphanumérique de six caractères au maximum, dont deux lettres (RP, pour le réenregistrement des titres déposés dans l'ex-Union soviétique, ou IP, conformément à la loi lituanienne sur les brevets) et un numéro d'ordre d'un maximum de quatre chiffres.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.19

Tableau I, page 18

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>LT (suite)</b>  Dessins et modèles industriels    Marques	95-091  RP212 PP279  95-028  RL14258 ZP7739  95-1083	À partir de 1995, on a introduit des séries annuelles composées de deux chiffres désignant l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre ne dépassant pas trois chiffres.  Il existe deux séries de numérotation différentes. Entre 1992 et 1994, on utilisait un système de série continue composée d'une chaîne alphanumérique de cinq caractères au maximum, dont deux lettres (RP, pour le réenregistrement des titres déposés dans l'ex-Union soviétique, ou PP conformément à la loi lituanienne sur les dessins et modèles industriels) et un numéro d'ordre à trois chiffres au maximum.  À partir de 1995, on a introduit des séries annuelles composées de deux chiffres désignant l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre ne dépassant pas trois chiffres.  Il existe deux séries de numérotation différentes. Entre 1992 et 1994, on a utilisé un système de série continue composée d'une chaîne alphanumérique de sept caractères au maximum, dont deux lettres (RL, pour le réenregistrement des titres déposés dans l'ex-Union soviétique, ou ZP conformément à la loi lituanienne sur les marques commerciales et marques de services) et un numéro d'ordre à cinq chiffres au maximum.  À partir de 1995, on a introduit des séries annuelles composées de deux chiffres désignant l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre ne dépassant pas quatre chiffres.
<b>LU (LUXEMBOURG)</b>  Brevets d'invention  CCP  Topographies de circuits intégrés	88204  88300  001	Des séries continues sont utilisées pour tous les titres de propriété industrielle.  Pour les CCP, on utilise la même numérotation que pour les brevets (il est probable que ce système sera modifié prochainement).



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.20

Tableau I, page 19

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>	<b>EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE</b>	<b>EXPLICATIONS</b>
<b>LV (LETTONIE)</b> Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	P-96-510 D-96-107  M-96-1439	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre P pour les brevets d'invention, D pour les dessins et modèles industriels ou M pour les marques, d'un tiret, de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée, d'un tiret et d'un numéro attribué dans un ordre croissant.
<b>MD (RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA)</b> Brevets d'invention  Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	95-0066  0014 0009  000806	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres (situés avant le tiret) indiquent l'année de dépôt de la demande de brevet. Les quatre chiffres suivant le tiret correspondant au numéro d'ordre de la demande.  Pour la numérotation des demandes de modèle d'utilité, de dessin ou modèle industriel et de marque, on utilise des séries continues.
<b>MG (MADAGASCAR)</b> Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	96008 96015  960356	Les demandes sont numérotées selon des séries annuelles. Les deux premiers chiffres correspondent à l'année du dépôt.
<b>MK (EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE)</b> Brevets d'invention Brevets de plante Dessins et modèles industriels Marques	9 104/93 9 398/94 M 526/94  Ж 1024/94	Pour la numérotation des demandes de brevet, d'enregistrement de dessins ou modèles industriels et de marques, on utilise des séries annuelles. Le code littéral précédant le numéro désigne la catégorie du titre de propriété industrielle (9 = brevet d'invention ainsi que brevet de plante, M = dessin ou modèle industriel, Ж = marque). Les deux derniers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
<b>MN (MONGOLIE)</b> Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	1036 706  1613	Tous les numéros des demandes relèvent de séries continues. Ce système est également utilisé pour les documents publiés.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.21

Tableau I, page 20

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>MX (MEXIQUE)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité CCP  Marques	9100455 930085 9407732  346104	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les numéros se composent des deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un nombre composé de quatre ou cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.  Les numéros des demandes d'enregistrement de marques sont attribués dans l'ordre croissant.
<b>MY (MALAISIE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	PI 9600001  UI 9601001   96/00001	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PI, de deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres UI, de deux chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.  Il n'y a pas en Malaisie d'enregistrement des dessins et modèles industriels. Toutefois, la protection des dessins et modèles industriels est obtenue par l'enregistrement au Royaume-Uni; la protection ainsi conférée s'étend à la Malaisie. Le système de numérotation reste à déterminer.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les chiffres placés avant la barre oblique représentent les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été présentée et le numéro à cinq chiffres situé après la barre oblique correspond au numéro attribué à la demande dans l'ordre croissant.
<b>NL (PAYS-BAS)</b>  Brevets d'invention    CCP	9400001  1000001  950001	Les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande. Ce système de numérotation a pris fin le 1 <sup>er</sup> avril 1995. Il continuera à être utilisé uniquement pour les demandes divisionnaires déposées avant cette date.  Un nouveau système de numérotation a été introduit conformément à la nouvelle loi du 1 <sup>er</sup> avril 1995 sur les brevets. Il utilise une série continue. Les brevets sont délivrés sous le numéro de dépôt.  Les deux premiers chiffres indiquent les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue, et sont suivis d'un numéro à quatre chiffres attribué dans l'ordre croissant.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.22

Tableau I, page 21

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>NL (suite)</b>  Topographies de circuits intégrés	TA 950001	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres TA (T pour <i>Topography</i> (topographie), A pour <i>Application Filed</i> (demande déposée)), suivies de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue et d'un numéro à quatre chiffres attribué dans l'ordre croissant.
<b>NO (NORVÈGE)</b>  Brevets d'invention  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	961234  SPC/NO 1994019  961234  961234	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres représentent les deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres constituent le numéro d'ordre.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres SPC (CCP), d'une barre oblique, des lettres NO pour Norvège, d'un espace, de quatre chiffres désignant l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre à trois chiffres.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres représentent les deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres constituent le numéro d'ordre.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres représentent les deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres constituent le numéro d'ordre.
<b>PA (PANAMA)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	Demande déposée 078220  Demande publiée 078220	Le même système de numérotation continue, suivant un ordre croissant, est utilisé à présent pour les brevets, les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels et les marques; les numéros se composent de six chiffres.  La nouvelle loi sur la propriété industrielle ayant été adoptée, on prévoit d'introduire un nouveau système de numérotation en vertu duquel les brevets, les modèles d'utilité et les dessins et modèles industriels se verront attribuer des numéros différents de ceux attribués aux marques. Des séries annuelles de cinq chiffres attribués dans l'ordre croissant seront utilisées pour les brevets, les modèles d'utilité et les dessins et modèles industriels, alors qu'une série s'échelonnant sur 10 ans suivant un ordre croissant sera utilisée pour les marques.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.23

Tableau I, page 22

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
PA (suite)		<p>Configuration des numéros de demande pour les brevets, modèles d'utilité, modèles et dessins industriels :</p> <p>PI/PA96/10 000 MU/PA96/10 000 MI/PA96/10 000 DI/PA96/10 000.</p> <p>Explication de la configuration des codes de demande : les lettres placées en tête désignent le type de demande déposée, à savoir :</p> <p>PI : brevet MU : modèle d'utilité MI : modèle industriel DI : dessin industriel.</p> <p>Les deux lettres placées après la barre oblique désignent le pays ou l'office récepteur; elles sont suivies des deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois, d'une autre barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans un ordre croissant suivant une série annuelle.</p> <p>M/PA96/077241</p> <p>La lettre figurant en tête désigne le type de demande déposée (ainsi M = marque); elle est suivie d'une barre oblique, puis de deux lettres désignant le pays ou l'office récepteur, des deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois, d'une nouvelle barre oblique et d'un numéro à six chiffres attribué dans un ordre croissant suivant une série continue (s'étendant sur plus de 10 ans).</p>
<p><b>PE (PÉROU)</b></p> <p>Brevets d'invention Brevets de plante Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels</p> <p>Marques</p>	<p>000307/1996-OIN</p> <p>9608234</p>	<p>Les numéros des demandes sont attribués en série continue. Chaque numéro se compose de six chiffres, attribués selon un ordre croissant, suivis d'une barre oblique et d'un numéro à quatre chiffres indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois, d'un tiret et du code littéral de l'office récepteur (OIN désigne la <i>Oficina de Invenciones y Nuevas Tecnologías</i>).</p> <p>Les deux premiers chiffres sont les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été déposée, et les chiffres suivants sont attribués dans l'ordre des dépôts. Une nouvelle série de numéros commence chaque année.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.24

Tableau I, page 23

PAYS OU ORGANISATION	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>PL (POLOGNE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels (Dessins et modèles ornementaux)  Topographies de circuits intégrés  Marques	  P 296151  W 98732  W 8077  Wz 10071  S 1  Z 105938	  Série de numéros continue à partir de 1945. Cette configuration est utilisée pour les documents de priorité et la correspondance. À partir du n° 60000, le numéro de la demande est précédé de la lettre P.  Série continue ayant commencé en 1945. Cette configuration est utilisée pour les documents de priorité et la correspondance. À partir du n° 22000, le numéro de la demande est précédé de la lettre W.  Série de numéros continue ayant commencé en 1970. Cette présentation est utilisée pour les documents de priorité et la correspondance. Les numéros vont du n° 1000 au n° 9999 et sont précédés de la lettre W.  À partir de 1995 (et du n° 10000), les numéros des demandes sont précédés des lettres Wz.  On utilise une série de numéros continue qui a commencé en 1993. Le numéro est précédé de la lettre S.  On utilise une série de numéros continue qui a commencé en 1945. Cette configuration est utilisée pour les documents de priorité et la correspondance. Le numéro de la demande est précédé de la lettre Z.
<b>PT (PORTUGAL)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Dessins industriels Modèles industriels  Topographies de circuits intégrés	  101868  9273  8089 27398  01	  Les numéros des demandes sont attribués dans un ordre continu. Il n'y a pas de "chaîne" de caractères désignant l'année de dépôt. Le numéro d'une demande de brevet comporte actuellement six chiffres.  Les numéros des demandes sont attribués dans un ordre continu. Il n'y a pas de "chaîne" de caractères désignant l'année de dépôt. Le numéro d'une demande de modèle d'utilité comporte actuellement quatre chiffres.  Les dessins et modèles industriels sont numérotés selon deux séries différentes.  Les numéros des demandes sont attribués dans un ordre continu. Il n'y a pas de chaîne de caractères désignant l'année de dépôt. Le numéro d'une demande de dessin industriel comporte actuellement quatre chiffres et une demande de modèle industriel cinq chiffres.  Les numéros des demandes sont attribués dans un ordre continu. Il n'y a pas de chaîne de caractères désignant l'année de dépôt. Le numéro d'une demande d'enregistrement de topographie de circuit intégré comporte deux chiffres. À ce jour, seul un de ces chiffres est attribué.





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.25

Tableau I, page 24

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>PT (suite)</b> Marques	316865	Les numéros des demandes sont attribués dans un ordre continu. Il n'y a pas de chaîne de caractères désignant l'année de dépôt. Le numéro de la demande d'enregistrement d'une marque nationale comporte actuellement six chiffres.
<b>RO (ROUMANIE)</b> Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	92-0884  1436  97 0023  30.307	Les numéros des demandes sont attribués par séries annuelles. Les chiffres précédant le tiret sont les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue par l'office. Les chiffres placés après le tiret constituent le numéro de demande proprement dit.  Système de numérotation utilisé conformément à la nouvelle loi sur les dessins et modèles industriels depuis le 8 janvier 1993. Le numéro à quatre chiffres est attribué dans un ordre continu.  Ce système de numérotation sera utilisé à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1997. Les numéros des demandes sont attribués par séries annuelles. Les chiffres avant l'espace sont les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue par l'office. Les troisième à sixième chiffres constituent le numéro de demande.  On utilisera le même système de numérotation que pour les dessins et modèles industriels.  Système de numérotation utilisé depuis 1968. Des numéros à cinq chiffres sont attribués dans un ordre continu.
<b>RU (FÉDÉRATION DE RUSSIE)</b> Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels	95101040/25 95102226/25 95529556	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres correspondent aux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande, le troisième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle et les cinq derniers chiffres représentent le numéro d'ordre. Les deux chiffres placés après la barre oblique servent au classement.  Depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1995, le troisième chiffre désigne la catégorie du titre de propriété industrielle (les chiffres 1 à 4 désignent des demandes de brevet d'invention et de modèles d'utilité, les chiffres 5 et 6 indiquent des demandes d'enregistrement de dessins ou modèles industriels).



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.26

Tableau I, page 25

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>  CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>RU (suite)</b>  Topographies de circuits intégrés  Marques	930001  95713879	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande, le troisième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle et les cinq derniers chiffres constituent le numéro d'ordre. Les chiffres 7 à 9 placés en troisième position du numéro de la demande indiquent qu'il s'agit d'une demande d'enregistrement de marque.
<b>SE (SUÈDE)</b>  Brevets d'invention  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	9003516-3  9490192-3  95-0245  89-08619	Les chiffres situés en première et deuxième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande; les chiffres situés de la troisième à la septième position représentent le numéro de série annuelle. Le dernier chiffre (placé après le tiret) est un caractère de contrôle.  Les chiffres situés en première et deuxième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande; le nombre 90 (en troisième et quatrième positions) désigne un CCP, les chiffres placés de la cinquième à la septième position constituent le numéro de série annuelle. Le dernier chiffre (placé après le tiret) est un caractère de contrôle.  Les chiffres situés en première et deuxième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande; les chiffres placés de la troisième à la sixième position constituent le numéro de série annuelle. L'indication de l'année et le numéro de série annuelle sont séparés par un tiret.  Les chiffres situés en première et deuxième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande; les chiffres placés de la troisième à la septième position constituent le numéro de série annuelle. L'indication de l'année et le numéro de série annuelle sont séparés par un tiret.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.27

Tableau I, page 26

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>SG (SINGAPORE)</b>  Brevets d'invention          Marques	<p><b>9390892-7</b> (pour les brevets précédemment enregistrés en vertu de la loi du Royaume-Uni sur les brevets (RUPKA) avant le 23.2.95 et pour les demandes déposées en vertu de cette loi conformément aux dispositions transitoires de la loi de 1994 sur les brevets)</p> <p><b>9500001-4</b> (pour les demandes de brevet déposées en vertu du nouveau système de brevets)</p> <p><b>T9500024F</b></p>	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Les deux premiers chiffres (en caractères gras) correspondent à l'année au cours de laquelle la demande a été déposée.</p> <p>Le chiffre 9 placé en troisième position indique que la demande a été déposée en vertu de la loi du Royaume-Uni sur les brevets.</p> <p>Le dernier chiffre (placé après le tiret) est un chiffre de contrôle de la demande attribué par ordinateur.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre T indiquant un numéro de demande d'enregistrement de marque, de deux chiffres (en caractères gras) indiquant l'année au cours de laquelle la demande a été déposée et d'un numéro à cinq chiffres attribué à la demande dans un ordre croissant. La lettre située en dernière position de la chaîne de caractères est un chiffre de contrôle de la demande attribué par ordinateur.</p>
<b>SK (SLOVAQUIE)</b>  Brevets d'invention          Modèles d'utilité	<p>PV 1234-96</p> <p>PUV 123-96</p>	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PV (abréviation du terme slovaque "<i>Prihláska vynálezu</i>" (demande concernant une invention)), d'un numéro attribué dans un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PUV (abréviation du terme slovaque "<i>Prihláska užitkového vzoru</i>" (demande concernant un modèle d'utilité)), d'un numéro attribué dans un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.28

Tableau I, page 27

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>SK (suite)</b>  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	PVZ 1234-96  PTO 96-12  POZ 1234-96	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PVZ (abréviation du terme slovaque "<i>Príhľáska priemyslového vzoru</i>" (demande concernant un dessin ou modèle industriel)), d'un numéro attribué dans un ordre croissant, d'un tiret et de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PTO (abréviation du terme slovaque "<i>Príhľáska topografie</i>" (demande concernant des topographies)), de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée, d'un tiret et d'un numéro attribué dans un ordre croissant.</p> <p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres POZ (abréviation du terme slovaque "<i>Príhľáska ochranej známky</i>" (demande concernant l'enregistrement d'une marque)), d'un numéro attribué dans un ordre croissant, d'un tiret, et deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.</p>
<b>SV (EL SALVADOR)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	43/96  MU44/96  DI 68/96  1459/96	<p>Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de numéros attribués dans un ordre croissant, d'une barre oblique suivie de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue.</p> <p>Les numéros sont attribués par séries annuelles. Ils se composent des lettres MU suivies d'un numéro de série, d'une barre oblique et d'un numéro à deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue.</p> <p>Les numéros sont attribués par séries annuelles. Ils se composent des lettres DI suivies du numéro de série, d'une barre oblique et d'un numéro à deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue.</p> <p>Les numéros sont attribués par séries annuelles. Ils se composent de numéros attribués dans un ordre croissant, suivis d'une barre oblique et d'un numéro à deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été reçue.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.29

Tableau I, page 28

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>TH (THAÏLANDE)</b>  Brevets d'invention Brevets de dessin ou modèle  Marques	TH/042231  TH/232948	Pour la numérotation des demandes de brevet d'invention et d'enregistrement de dessin ou modèle, on utilise une série continue. Elle se compose du code à deux lettres TH pour Thaïlande, d'une barre oblique et d'un numéro à six chiffres attribué dans un ordre croissant.  Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Elle se compose du code à deux lettres TH pour Thaïlande, d'une barre oblique et de deux chiffres attribués dans un ordre croissant.
<b>TN (TUNISIE)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels  Marques	SN94086  DM94109  ET94360 EE940970	À chaque demande de brevet est attribué un numéro qui se compose des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>– des lettres SN, indiquant une nouvelle série;</li><li>– d'un numéro à cinq chiffres, les deux premiers chiffres représentant les deux derniers chiffres de l'année de dépôt et le troisième un numéro attribué dans l'ordre chronologique des dépôts. Si aucune opposition n'a été enregistrée après l'expiration d'un délai de deux mois après la publication, un numéro d'enregistrement chronologique est attribué au brevet effectivement délivré. Le brevet délivré fait à nouveau l'objet d'une publication, et le numéro de publication est le même que le numéro d'enregistrement.</li></ul> À chaque dépôt est attribué un numéro composé des lettres DM, indiquant qu'il s'agit du dépôt d'un dessin ou modèle industriel, et d'un numéro à cinq chiffres. Les deux premiers chiffres représentent les deux derniers chiffres de l'année de dépôt, et les trois derniers chiffres sont attribués dans l'ordre chronologique des dépôts.  À chaque dépôt est attribué un numéro comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>– les deux lettres ET ou EE, sachant que ET = établissement tunisien; EE = établissement étranger;</li><li>– un numéro à six chiffres pour le dépôt d'une demande d'enregistrement de marque étrangère et un numéro à cinq chiffres pour le dépôt d'une demande d'enregistrement de marque tunisienne. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt, et les autres chiffres sont attribués dans l'ordre chronologique des dépôts.</li></ul>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.30

Tableau I, page 29

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>  CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>UA (UKRAINE)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	95010008 94020098 93010038 93062425	Pour la numérotation des demandes de brevets d'invention, de modèle d'utilité, d'enregistrement de dessin ou modèle industriel et de marque, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des deux derniers chiffres de l'année, suivis des deux chiffres du mois au cours duquel la demande a été déposée et d'un numéro à quatre chiffres attribué dans un ordre croissant.
<b>US (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)</b>  Brevets d'invention	09000001 09/000,001 09/000001 09-000,001 09-000001	<p>Dans le système automatisé PALM (<i>Patent Application Locating and Monitoring</i>) de l'USPTO, la séquence code de série/numéro d'ordre est une séquence numérique à huit caractères. Lorsqu'elle apparaît sur des documents, y compris des couvertures de dossiers, les deux premiers chiffres (indiquant le code de la série) sont habituellement séparés du numéro d'ordre à six chiffres par une barre oblique ou un tiret.</p> <p>Pour chaque série, les numéros d'ordre commencent au n° 000001 et peuvent aller jusqu'au n° 999999.</p> <p>Les numéros d'ordre sont attribués aux demandes de brevet reçues (y compris les demandes de redélivrance) dans l'ordre de la réception des demandes. À ce jour, les codes de série ont été attribués comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. code de série 02 : dates de dépôt antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 1948;</li><li>2. code de série 03 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1948 au 31 décembre 1959;</li><li>3. code de série 04 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1960 au 31 décembre 1969;</li><li>4. code de série 05 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1970 au 31 décembre 1978;</li><li>5. code de série 06 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1979 au 31 décembre 1986;</li><li>6. code de série 07 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1987 au 31 décembre 1992;</li><li>7. code de série 08 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1993 au 29 décembre 1997 ;</li><li>8. code de série 09 : dates de dépôt allant du 27 décembre 1997 à ce jour.</li></ol> <p>Les codes de série attribués aux autres types de demandes sont les suivants :</p> <p>code de série 60 : demandes provisoires; code de série 90 : demandes de réexamen.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.31

Tableau I, page 30

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>US (suite)</b>  Brevets de plante  Brevets de dessin ou modèle  Marques	  29000001 29/000,001 29/000001 29-000,001 29-000001   75000001 75/000,001 75/000001 75-000,001 75-000001	<p>Depuis le 4 janvier 1971, on utilise les mêmes codes de série et la même numérotation que pour les brevets d'invention.</p> <p>Voir l'explication concernant la configuration de ces numéros sous "brevets d'invention" ci-dessus.</p> <p>Aux demandes de brevet de dessin ou modèle déposées entre le 4 janvier 1971 et le 1<sup>er</sup> octobre 1992 ont été attribués les mêmes codes de série que pour les brevets d'invention. Le code de série 29 a été utilisé pour les demandes de brevet de dessin ou modèle à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1992 et jusqu'à ce jour.</p> <p>Dans le système automatisé TRAM (<i>Trademark Reporting and Monitoring</i>) de l'USPTO, la séquence code de série/numéro d'ordre est une séquence numérique à huit caractères. Lorsqu'elle apparaît sur des documents, y compris des couvertures de dossiers, les deux premiers chiffres (indiquant le code de série) sont habituellement séparés du numéro d'ordre à six chiffres par une barre oblique ou un tiret. Le premier chiffre du code de la série est le 7. Le second chiffre augmente d'une unité à chaque changement de série.</p> <p>Pour chaque série, le numéro d'ordre commence au numéro 000001 et peut aller jusqu'au numéro 999999.</p> <p>Les numéros d'ordre sont attribués aux demandes reçues dans l'ordre de la réception des demandes. À ce jour, les codes de série ont été attribués comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. code de série 70 : dates de dépôt allant de 1881 au 31 mars 1905;</li><li>2. code de série 71 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> avril 1905 au 31 décembre 1955;</li><li>3. code de série 72 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> janvier 1956 au 31 août 1973;</li><li>4. code de série 73 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> septembre 1973 au 15 novembre 1989;</li><li>5. code de série 74 : dates de dépôt allant du 16 novembre 1989 au 30 septembre 1995;</li><li>6. code de série 75 : dates de dépôt allant du 1<sup>er</sup> octobre 1995 à ce jour.</li></ol>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.32

Tableau I, page 31

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE DEMANDE	EXPLICATIONS
<b>WO (ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE )</b>  Brevets d'invention	PCT/US95/03744 PCT/IB95/00153	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres PCT, d'une barre oblique, d'un code à deux lettres désignant l'office récepteur, de l'indication de l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue pour la première fois, d'une nouvelle barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans un ordre croissant. Lorsque le Bureau international de l'OMPI agit en qualité d'office récepteur en vertu de la règle 19.1.a)iii) du règlement d'exécution du PCT, le code à deux lettres IB est utilisé.
<b>YU (YUGOSLAVIE)</b>  Brevets d'invention  "Petits brevets"  Dessins et modèles industriels  Marques	P-347/96  MP-148/96  M-153/96 U-15/96  Ž -548/96	Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre P pour les demandes de brevet (abréviation du terme " <i>patent</i> "), d'un numéro attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de l'indication de l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres majuscules MP pour les demandes de "petit brevet" (abréviation du terme " <i>mali patent</i> " signifiant "petit brevet" en serbe), d'un numéro attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de l'indication de l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre M pour les demandes d'enregistrement de modèle (abréviation du terme " <i>model</i> " signifiant "modèle" en serbe) ou de la lettre U pour les demandes d'enregistrement de dessin (abréviation du terme " <i>uzorak</i> " signifiant "dessin" en serbe), d'un numéro attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de l'indication de l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent de la lettre Ž pour les demandes d'enregistrement de marque (abréviation du terme " <i>žig</i> " signifiant "marque" en serbe) d'un numéro attribué dans l'ordre croissant, d'une barre oblique et de l'indication de l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été déposée.

[Le tableau II suit]





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.33

TABLEAU II

### SYSTÈMES DE NUMÉROTATION CONCERNANT LES DOCUMENTS PUBLIÉS ET LES TITRES ENREGISTRÉS

<b>PAYS OU ORGANISATION</b>  CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	<b>EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT</b>	<b>EXPLICATIONS</b>
<b>AM (ARMÉNIE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	  57  12  22S  128	  Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue pour chacune des quatre catégories de titres de propriété industrielle. Le code de type de document selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication des brevets d'invention et des modèles d'utilité. La lettre S désigne un dessin ou modèle industriel.  Numérotation des enregistrements en série.
<b>AP (ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE )</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels	  AP 420  AP/D/00049	  Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Le code de type de document selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication.  Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue. La lettre D désigne un dessin ou modèle enregistré.
<b>AR (ARGENTINE)</b>  Marques	  1.545.100	  La numérotation des enregistrements de marques suit un ordre croissant et continu.
<b>AT (AUTRICHE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité	  400 770  E 129 079  000 653	  Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Le deuxième exemple est un numéro de publication d'une traduction de fascicule de brevet européen avec l'Autriche comme État désigné. Ce type de numéro de publication se compose de la lettre E suivie d'un numéro de série attribué dans l'ordre croissant.  Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue.
<b>AU (AUSTRALIE)</b>  Brevets d'invention	  AU-A-34864/93	  La numérotation des publications de documents non examinés se compose du code du pays AU, d'un tiret, du code du niveau de publication A, d'un tiret et du numéro de la demande.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.34

Tableau II, page 2

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>AU (suite)</b>  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	AU-B-34864/93  668135  500889  AU-S-126223  A596234 (avant 1996) 600124	Le numéro de publication des brevets acceptés se compose du code du pays AU, d'un tiret, du code de niveau de publication B, d'un nouveau tiret et du numéro de la demande.  Les numéros d'acceptation se composent d'un numéro d'ordre à six chiffres.  Suite à l'adoption, le 1 <sup>er</sup> juillet 1995, de la loi de 1994 modifiant la loi de 1990 sur les brevets pour introduire une durée de validité de 20 ans, les prolongations de la durée de protection (CCP) ne sont plus possibles. Les prolongations de la durée de protection accordées en vertu de la législation antérieure ne sont pas signalées par un système de numérotation particulier; il s'agit simplement de brevets d'une portée déterminée qui confèrent une durée de protection étendue.  Les numéros d'enregistrement se composent du code du pays, d'un tiret, du code de publication S, d'un tiret et d'un numéro d'ordre à six chiffres.  Le numéro de la demande est conservé pour les marques enregistrées. Voir sous AU dans le tableau I.
<b>BE (BELGIQUE)</b>  Brevets d'invention  CCP	1003047A6 (six ans)  1003098A4 (20 ans)  96C0005	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Les deux derniers codes sont des codes littéraux, tels que A et B, qui indiquent une première ou deuxième publication, suivis d'un chiffre tel que 3, 4, 5, 6 ou 7 pour indiquer qu'il s'agit d'un brevet d'une durée de validité de 20 ans ou de six ans, ou dont le contenu a été modifié en cours de procédure.  Les numéros de publication des certificats sont les mêmes que pour les demandes de certificat.
<b>BG (BULGARIE)</b>  Brevets d'invention  Certificats d'auteur d'invention	49491  61118  49472	Jusqu'en 1993, on utilisait une série continue commune aux brevets d'invention et aux certificats d'auteur d'invention.  Série continue commençant par le numéro 60001 (depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1993).  Jusqu'en 1993, on utilisait une série continue commune aux brevets d'invention et aux certificats d'auteur d'invention.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.35

Tableau II, page 3

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>BG (suite)</b>  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques de produits  Marques de services	86  3104  26445  4031	Série continue commençant par le numéro 1 (depuis le 1 <sup>er</sup> juin 1993).  Série continue.  Série continue.  Série continue.
<b>CA (CANADA)</b>  Brevets d'invention    Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	1050121  2103828  79459  18  Il existe plusieurs systèmes de numérotation pour les enregistrements de marques. Les systèmes de numérotation utilisés depuis 1865 sont les suivants :  TMA999,999 (Loi sur les marques de commerce)	Brevets résultant de demandes de brevet déposées avant le 1 <sup>er</sup> octobre 1989, ou de demandes divisionnaires et demandes de redélivrance y afférentes. Pour la numérotation des brevets, on utilise une série continue. Il n'y a pas de série de chiffres prédéfinie et les zéros d'en-tête ne sont pas utilisés.  Pour la numérotation des brevets pour lesquels les demandes ont été déposées à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 1989, on utilise une série continue. Le numéro du brevet est le même que celui de la demande. Les demandes de brevet mises à la disposition du public pour consultation sont publiées avec le même numéro 18 mois après la première date de dépôt.  Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue. Les zéros d'en-tête ne sont pas utilisés.  On utilise le même système de numérotation que pour les demandes d'enregistrement de topographies. Les titres enregistrés sont numérotés selon une série continue. Cette numérotation a commencé le 20 octobre 1993. Il n'existe pas de série de chiffres prédéfinie pour la numérotation et les zéros d'en-tête ne sont pas utilisés.  Système de numérotation actuel utilisé depuis le 5 novembre 1954. Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue. Le premier numéro de la série était le numéro 100,000.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.36

Tableau II, page 4

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>CA (suite)</b>	<p>UCA99999 (Loi sur la concurrence déloyale)</p> <p>TMDA99999 (Loi des marques de commerce et dessins de fabrique)</p> <p>NFLD9999 (Loi de Terre-Neuve sur les marques, avant l'entrée de la province dans la Confédération)</p> <p>ATM999 (Loi relative aux marques)</p> <p>PBRA9999</p>	<p>Système de numérotation utilisé du 25 octobre 1932 au 14 juin 1950. Pour la numérotation des enregistrements, on utilisait une série continue. Les premiers et derniers numéros de la série ont été les numéros 00001 et 51128. Les zéros situés en tête font partie du numéro d'enregistrement.</p> <p>Système de numérotation utilisé du 26 septembre 1871 au 14 juin 1950. Pour la numérotation des enregistrements, on utilisait une série continue. Les premiers et derniers numéros de la série ont été les numéros 00001 et 57542. Les zéros situés en tête font partie du numéro d'enregistrement.</p> <p>Le système de numérotation des marques enregistrées à Terre-Neuve a été utilisé du 9 mars 1890 au 31 mars 1949. Pour la numérotation des enregistrements, on utilisait une série continue. Les premiers et derniers numéros de la série ont été les numéros 0001 et 3291. Les zéros placés en tête faisaient partie du numéro d'enregistrement.</p> <p>Système de numérotation utilisé du 29 juillet 1865 au 12 juin 1866. Seuls deux numéros d'enregistrement ont été attribués en vertu de cet acte : les numéros 072 et 127.</p> <p>Système de numérotation utilisé du 25 février 1993 à ce jour pour les marques concernant des droits d'obtenteur. Les zéros d'en-tête sont utilisés.</p>
<b>CH (SUISSE)</b>  Brevets d'invention  CCP  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés	  654321-2  C611931/01  C0049355/02  123456  T0005	  Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Le chiffre situé après le tiret est un chiffre de contrôle.  Le numéro se compose de la lettre C suivie du numéro du brevet de base. Les chiffres situés après la barre oblique désignent les composants protégés par le CCP.  Numéro de CCP fondé sur un brevet européen produisant des effets en Suisse et au Liechtenstein.  Un système de numérotation continue est utilisé.  Un système de numérotation continue est utilisé.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.37

Tableau II, page 5

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>CH (suite)</b>  Marques	420194-2	<p>On utilise un système de numérotation continue qui a commencé en 1890. Jusqu'au 31 mars 1994, le renouvellement de l'enregistrement d'une marque donnait lieu à un nouveau numéro d'enregistrement. Le chiffre situé après le tiret est un chiffre de contrôle.</p> <p>L'enregistrement d'une marque est publié sous le numéro d'enregistrement sans le chiffre de contrôle. Après prolongation de l'enregistrement d'une marque, la lettre P est ajoutée avant le numéro d'enregistrement. Le chiffre placé avant la lettre P indique le nombre de fois que l'enregistrement de la marque a été renouvelé, par exemple 2P-NNNNNN. Après un transfert partiel ou la division de l'enregistrement d'une marque, un nouveau numéro d'enregistrement est attribué à la nouvelle marque.</p>
<b>CN (CHINE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	1097193  2187607  3029413D  1234567	<p>Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Le numéro se compose de sept chiffres. Le premier chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle (1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité, 3 = dessin ou modèle industriel). Le code du type de document selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication. La lettre D indique qu'il s'agit de l'enregistrement d'un dessin ou modèle industriel.</p> <p>Les numéros des documents publiés constituent une série continue, et sont identiques aux numéros d'enregistrement des documents correspondants. Chaque numéro se compose à présent de sept chiffres, aucun zéro ne figurant en tête.</p>
<b>CU (CUBA)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels  Marques	22310  1605  116 013	<p>Les numéros sont attribués aux publications de manière consécutive, quelle que soit l'année, et se composent désormais de cinq chiffres correspondant au numéro attribué au titre de protection délivré.</p> <p>Les numéros sont attribués aux publications de manière consécutive quelle que soit l'année, et se compose à présent de quatre chiffres correspondant au numéro attribué au titre de protection délivré.</p> <p>Les numéros de publication des enregistrements de marques sont attribués selon une série continue, quelle que soit l'année, et se composent à présent de six chiffres correspondant au numéro d'enregistrement.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.38

Tableau II, page 6

PAYS OU ORGANISATION	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>CZ (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)</b>  Brevets d'invention	277680	Pour la numérotation des documents publiés, on utilise une série continue qui se compose de six chiffres. Un système identique est utilisé pour les modèles d'utilité, les dessins et modèles industriels, les topographies de circuits intégrés et les marques.
<b>DE (ALLEMAGNE)</b>  Brevets d'invention	43 20 34 (ancien système de numérotation utilisé pour les publications fondées sur des demandes déposées avant la fin de 1994)	Les numéros des demandes sont utilisés en tant que numéros de publication.  Les chiffres situés en première et deuxième positions indiquent l'année de dépôt de la demande diminuée de 50. Le chiffre 9 placé en troisième position désigne un document résultant d'une demande en vertu du PCT.
	195 00 002 (nouveau système de numérotation)	Le chiffre 1 placé en tête désigne un document concernant un brevet d'invention. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.
	195 80 596	Les chiffres 8 et 9 situés en quatrième position désignent un document résultant d'une demande déposée en vertu du PCT.
	689 00 001	Le chiffre 6 désigne une traduction d'un fascicule de brevet européen pour lequel la demande avait été déposée auprès de l'OEB en français ou en anglais.
	DE/EP xxxxxxx T1	Pour la publication de la traduction des revendications d'une demande de brevet européen, on utilise le numéro de publication de l'OEB.
Modèles d'utilité	295 00 001	Le chiffre 2 situé en tête désigne une demande de modèle d'utilité. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Chaque année, la tranche allant du numéro 75001 au numéro 79999 est réservée aux topographies (voir ci-après). Les chiffres 8 et 9 placés en quatrième position indiquent que le document a pour origine une demande déposée en vertu du PCT.
Dessins et modèles industriels	M 88 00 002 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1996)	Numéro d'enregistrement. La lettre M désigne un dessin ou modèle industriel. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.39

Tableau II, page 7

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>DE (suite)</b>  Topographies de circuits intégrés  Marques	497 00 001 (nouveau système de numérotation à partir de 1997)  293 75 001  395 00 001	Numéro d'enregistrement. Le chiffre 4 placé en tête désigne un dessin ou modèle industriel. Les chiffres placés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.  Pour les topographies, on utilise une tranche de numéros du système de numérotation des publications de modèles d'utilité (voir ci-dessus).  Numéro d'enregistrement. Le chiffre 3 placé en tête désigne l'enregistrement d'une marque. Les chiffres situés en deuxième et troisième positions correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande.
<b>DK (DANEMARK)</b>  Brevets d'invention    Modèles d'utilité  CCP  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés	169635  0450061  95 00243  CR 1995 00012  MR 0935 1995  TR 0001 1995	<u>Brevets danois</u> On utilise une série continue. Le numéro de publication est identique au numéro de brevet. Il se compose d'un numéro d'ordre à six chiffres  <u>Brevets européens produisant leurs effets au Danemark</u> On utilise une série continue. Le numéro de publication est identique au numéro de brevet européen. Il se compose d'un numéro d'ordre à sept chiffres.  Le numéro de publication, le numéro d'enregistrement et le numéro de demande sont identiques. Ils se composent de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre à cinq chiffres attribué à la demande.  Numéro d'enregistrement. On utilise des séries annuelles. Le numéro se compose des lettres CR ( <i>certifikatregistrering</i> ), de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande et d'un numéro d'ordre à cinq chiffres attribué à la demande. Aucun document n'est publié.  Numéro d'enregistrement. On utilise des séries annuelles. Le numéro se compose des lettres MR ( <i>mønsterregistrering</i> ), d'un numéro d'ordre à quatre chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de l'enregistrement. Aucun document n'est publié.  Numéro d'enregistrement. On utilise des séries annuelles. Le numéro se compose des lettres TR ( <i>topografiregistrering</i> ), d'un numéro d'ordre à quatre chiffres attribué à la demande et de quatre chiffres indiquant l'année de dépôt de la demande. Aucun document n'est publié.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.40

Tableau II, page 8

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>DK (suite)</b>  Marques	VR 03859 1995  FR 00012 1995	<u>Enregistrements de marques</u> Numéro d'enregistrement. On utilise des séries annuelles. Le numéro se compose des lettres VR ( <i>varemaerkeregistrering</i> ), d'un numéro d'ordre à cinq chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de l'enregistrement. Aucun document n'est publié.  <u>Enregistrements de marques collectives</u> Numéro d'enregistrement. On utilise des séries annuelles. Le numéro se compose des lettres FR ( <i>faellesmaerkeregistrering</i> ), d'un numéro d'ordre à cinq chiffres et de quatre chiffres indiquant l'année de l'enregistrement. Aucun document n'est publié.
<b>DZ (ALGÉRIE)</b>  Dessins et modèles industriels  Marques	1900  49500	Les numéros de publication sont les numéros d'enregistrement, composés de quatre chiffres attribués dans un ordre continu.  Les numéros de publication sont les numéros d'enregistrement, composés de cinq chiffres attribués dans un ordre continu.
<b>EE (ESTONIE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité	02932  9400001 U	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. Le code du type de document selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de la publication. La numérotation des brevets délivrés a repris le 11 avril 1996, avec le numéro d'ordre 02932. Avant 1996, le dernier brevet (numéro d'ordre 02931) avait été délivré le 9 juillet 1940.  Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Les chiffres situés aux positions 3 à 7 désignent le numéro d'ordre de la demande. La lettre U désigne un modèle d'utilité.
<b>EG (ÉGYPTE)</b>  Brevets d'invention	018340	Pour la numérotation des documents publiés, on utilise une série continue.





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.41

Tableau II, page 9

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>EM (OFFICE DE L'HARMONISATION DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR)</b>  Marques	268813	Les numéros de demande d'enregistrement et les numéros d'enregistrement de marques communautaires sont les mêmes. Le dernier chiffre du numéro est un chiffre de contrôle.
<b>EP (OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS)</b>  Brevets d'invention	0123456	Les numéros de publication sont des numéros d'ordre à sept chiffres comportant éventuellement des zéros d'en-tête. Un même numéro de publication est attribué à tous les documents de brevet publiés se rapportant à un numéro de demande particulier : il s'agit notamment de la demande de brevet publiée (A1 ou A2), éventuellement d'une publication séparée du rapport de recherche européenne (A3), du document de brevet délivré, à savoir le fascicule de brevet (B1) et éventuellement un nouveau fascicule de brevet publié (B2).
<b>ES (ESPAGNE)</b>  Brevets d'invention     Modèles d'utilité    Modèles industriels	557.877 (9)    9200017   2.053.356  297.163 (1)   1.027.239  I 131.889 (6)	Série numérique continue composée d'un maximum de six chiffres, utilisée jusqu'en 1981. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique annuelle composée d'un maximum de sept chiffres; les deux premiers indiquent l'année de la publication, les autres chiffres constituent une série numérique continue dans l'ordre des publications effectuées au cours de l'année. Utilisée entre 1981 et 1986.  Série numérique continue qui a commencé par le numéro 2.000.001, et qui est utilisée depuis 1986.  Série numérique continue composée de six chiffres, utilisée jusqu'en 1981. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique continue qui a commencé par le numéro 1.000.001, et qui est utilisée depuis 1986.  Série numérique continue composée de six chiffres. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre I. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.42

Tableau II, page 10

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>ES (suite)</b>  Dessins industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques  Noms commerciaux  Enseignes d'établissement	D 23.127 (4)  T 8900001 (3)  M 2.011.864 (3)  N 209.518 (1)  R 256.181 (6)	Série numérique continue composée de cinq chiffres. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre D. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique annuelle composée de sept chiffres; les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande, les autres chiffres constituent une série numérique continue dans l'ordre des enregistrements effectués au cours de l'année. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre T. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique continue composée d'un maximum de sept chiffres. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre M. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique continue composée d'un maximum de six chiffres. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre N. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.  Série numérique continue composée d'un maximum de six chiffres. Le numéro d'enregistrement est précédé de la lettre R. Ce numéro d'enregistrement correspond au numéro de la demande. Le caractère entre parenthèses est un caractère de contrôle.
<b>FI (FINLANDE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	90136  2071  53  297/96  143449	On utilise une série continue.  On utilise une série continue.  On utilise une série continue.  On utilise des séries annuelles.  Numéro d'enregistrement. On utilise une série continue.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.43

Tableau II, page 11

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>FR (FRANCE)</b>  Brevets d'invention et certificats d'utilité   CCP  Dessins et modèles industriels   Topographies de circuits intégrés  Marques	2 731 609  2 727 797   96C0001  416 912 à 416 922   0018 TPS96  96 605 025	<p>Le numéro de publication est attribué au moment de la publication de la demande de brevet ou de la demande de certificat d'utilité.</p> <p>Cette numérotation est continue; elle a commencé au n° 2 000 001 au moment de la mise en application de la loi de 1968 sur les brevets.</p> <p>Cette numérotation est maintenue pour les brevets et les certificats d'utilité délivrés.</p> <p>Le numéro affecté au moment du dépôt est maintenu lors de la publication de la demande de CCP et également pour la publication de la délivrance.</p> <p>Numérotation à six chiffres : série croissante continue depuis l'origine des dessins et modèles (1910).</p> <p>À partir de l'entrée en vigueur du décret 92-792 du 13 août 1992, chaque reproduction appartenant à un même dépôt est publiée sous un numéro de publication qui lui est propre.</p> <p>Le numéro, affecté en vue de la publication, est composé d'un numéro de série : annuelle à quatre chiffres, suivi de trois lettres (TPS), suivies du millésime de l'année considérée (deux chiffres).</p> <p>Il n'y a pas de numérotation spécifique au moment de l'enregistrement de la marque. La numérotation appliquée au dépôt est maintenue pour le titre enregistré.</p>
<b>GB (ROYAUME-UNI)</b>  Brevets d'invention	1970-1978 1593412 A  à partir de 1979 2222222 A 2222222 B	<p>Fascicule délivré après examen. Les numéros de publication sont attribués selon une série continue et se composent de sept chiffres (loi de 1949 sur les brevets).</p> <p>Premier niveau de publication. Fascicule délivré après examen. Les demandes publiées et les brevets délivrés portent le même numéro; seul le code littéral change, par exemple lorsque le brevet se rapportant à la demande n° 2222222 A est délivré, il porte le numéro 2222222 B.</p> <p>La numérotation – régie par la loi de 1997 sur les brevets – consiste en une série continue, composée à présent de sept chiffres et commençant par le numéro 2000001 publié le 4 janvier 1979.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.44

Tableau II, page 12

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>GB (suite)</b>  Brevets de plante      CCP   Dessins et modèles industriels         Topographies de circuits intégrés	  1970-1978 1382911 A  à partir de 1979 2231585 A 2231585 B   96/010   1970-1989 hors textiles : 1002466 textiles : 510023   à partir de 1989 hors textiles : 2055576 textiles : 600259	  Si par "brevet de plante" on entend la manipulation génétique de la cellule végétale : fascicule après examen.  Premier niveau de publication. Fascicule après examen.  Voir sous "brevets d'invention".  Si par "brevet de plante", on entend la protection octroyée pour une obtention végétale ou un hybride, l'organisme compétent est le Plant Variety Rights Office, Whitehouse Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF, en vertu de la loi de 1964 sur les obtentions végétales et les semences.  Système introduit en janvier 1993. Les certificats délivrés conservent le numéro attribué initialement à la demande. On utilise un système de numérotation annuelle. Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année. Les trois derniers chiffres constituent le numéro attribué dans l'ordre croissant des demandes, une nouvelle série de numéros étant ouverte chaque année.  Entre 1970 et 1989, les numéros des demandes et les numéros des publications étaient les mêmes pour les dessins et modèles enregistrés, un système de numérotation continue étant utilisé. La numérotation des demandes ne relevant pas des textiles a commencé au numéro 1 en 1884 et s'est poursuivie de manière continue jusqu'au numéro 1061406 attribué en juillet 1989. Les demandes relevant des textiles ont également été numérotées de manière continue, jusqu'au numéro 515454 attribué en juillet 1989.  En vertu de la loi de 1988 sur le droit d'auteur, les dessins et modèles et les brevets, la numérotation commence au numéro 2000000 pour les demandes qui ne relèvent pas des textiles et au numéro 600000 pour les demandes relevant des textiles. Le système de numérotation est continu. Les numéros des demandes et des publications sont les mêmes.  Il n'existe pas au Royaume-Uni de système d'enregistrement officiel. La protection est conférée par l'intermédiaire du droit de dessin ou modèle non enregistré.



**MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.45

Tableau II, page 13

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>GB (suite)</b>  Marques	1970 - 30/10/94 1565400  à partir de 1994 2035030	<p>Système de numérotation continue. Les numéros des demandes et des publications (enregistrements) sont les mêmes. Cet exemple concerne une demande déposée en vertu de la loi de 1938 sur les marques, soit avant le 31 octobre 1994.</p> <p>Le numéro de publication (d'enregistrement) concerne une demande déposée en vertu de la loi de 1994 sur les marques, soit à partir du 31 octobre 1994.</p>
<b>HN (HONDURAS)</b>  Brevets d'invention  Brevets de dessin ou modèle Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	N° Registro (n° de registre) 3436 Tomo (volume) 6 Folio (feuille) 349	<p>Lorsque la demande remplit toutes les conditions requises et que le brevet est délivré, un numéro d'ordre et une date lui sont attribués.</p> <p>Les numéros d'enregistrement et de volume sont attribués de manière continue, dans un ordre croissant; le numéro de feuille, qui dépend des deux autres numéros, est le numéro sous lequel le document est enregistré.</p>
<b>HU (HONGRIE)</b>  Brevets d'invention        Brevets de plante        Modèles d'utilité	T/70697 H/3776 (ancien système de numérotation utilisé pour les demandes de brevet publiées jusqu'à la fin de 1996)  P 96 00607 (nouveau système de numérotation utilisé depuis le début de 1997)  212.857  P 96 01494  212.841  00.972	<p>Pour la numérotation des publications, on utilise des séries continues. Elles se composent de la lettre T ou de la lettre H, d'une barre oblique et d'un numéro à quatre ou cinq chiffres. La lettre T indique qu'une requête en examen complet a été présentée; la lettre H indique qu'une requête en ajournement de l'examen a été présentée.</p> <p>Les numéros des demandes sont utilisés pour la numérotation des publications.</p> <p>Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue composée de six chiffres.</p> <p>Les numéros des demandes sont utilisés pour la numérotation des publications.</p> <p>Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue composée de six chiffres.</p> <p>Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue composée de cinq chiffres.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.46

Tableau II, page 14

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>HU (suite)</b>  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	D 95 00078  86.235  1  136.849	Les numéros des demandes sont utilisés pour la numérotation des publications.  Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue composée de cinq chiffres.  Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue.  Pour la numérotation des enregistrements, on utilise une série continue composée de six chiffres.
<b>IL (ISRAËL)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels  Marques	106 110  14534  72435	Le numéro du brevet est le même que celui de la demande.  On utilise le même numéro que pour la demande.  On utilise le même numéro que pour la demande.
<b>JP (JAPON)</b>  Brevets d'invention	特開平 8-244579          特公平 8-100000 (Ce type de publication a pris fin le 29 mars 1996, conformément à la nouvelle loi sur les brevets.)	Les trois symboles ont la signification suivante :  特 = brevet 開 = publication de demandes de brevet non examinées 平 8 = la huitième année de l'ère Heisei (règne de l'empereur actuel), correspondant à l'année 1996, année au cours de laquelle la demande a été publiée. Le numéro 244579 est le numéro d'ordre attribué dans le cadre de la série annuelle.  Les trois symboles ont la signification suivante :  特 = brevet 公 = publication de demandes de brevet non examinées 平 8 = la huitième année de l'ère Heisei (règne de l'empereur actuel), correspondant à l'année 1996, année au cours de laquelle la demande a été publiée. Le numéro 100000 est le numéro d'ordre attribué dans le cadre de la série annuelle.



# MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.47

Tableau II, page 15

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
JP (suite)          Modèles d'utilité	特表平 8-500123	Les trois symboles ont la signification suivante : 特 = brevet 表 = publication de demandes de brevets non examinées déposées en vertu du PCT, avec le Japon comme État désigné 平 8 = la huitième année de l'ère Heisei (règne de l'empereur actuel), correspondant à l'année 1996, année au cours de laquelle la demande a été publiée. Le numéro 500123 est le numéro d'ordre attribué dans le cadre de la série annuelle, qui commence par le numéro 500001.
	特許 2500123 (Ce type de publication a commencé le 29 mai 1996, conformément à la nouvelle loi sur les brevets.)	Les symboles 特許 désignent la publication de brevets enregistrés. 2500123 est le numéro de brevet attribué en série continue, en commençant par le numéro 2500001.
	平成 9 年 異議 第 70123 (Ce type de publication, qui concerne des décisions relatives aux oppositions présentées, commencera au milieu de l'année 1997 en vertu de la nouvelle loi sur les brevets.)	平成 9 年 désigne la neuvième année de l'ère Heisei, au cours de laquelle une opposition a été formée.  Les symboles 異議 désignent la publication de décisions concernant des oppositions formées à l'encontre des demandes de brevet et de modèle d'utilité.
	実登 3000123	第 70123 est le numéro de demande attribué à la fois aux brevets et aux modèles d'utilité suivant une série annuelle, en commençant par le numéro 70001.  Les deux premiers symboles ont la signification suivante : 実 = modèle d'utilité 登 = publication de modèles d'utilité enregistrés conformément à la nouvelle loi sur les modèles d'utilité, en vertu de laquelle l'examen de fond n'est pas exigé.  3000123 est le numéro d'enregistrement attribué suivant une série continue, en commençant par le numéro 3000001.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.48

Tableau II, page 16

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
JP (suite)  Dessins et modèles industriels           Marques	<p>登録 25000123</p> <p>登録意匠番号 918400</p> <p>意匠登録番号8463334の類似の<sub>1</sub></p> <p>商標出願公告平 6-68000</p>	<p>Les symboles 登録 désignent la publication de modèles d'utilité enregistrés conformément à l'ancienne loi sur les modèles d'utilité, en vertu de laquelle un examen de fond était obligatoire.</p> <p>2500123 est le numéro d'enregistrement attribué en série continue, en commençant par le numéro 2500001.</p> <p>Les quatre premiers symboles 登録意匠 désignent la publication de dessins ou modèles industriels enregistrés.</p> <p>番号 918400 est le numéro d'enregistrement attribué en série continue.</p> <p>Les symboles 意匠 désignent la publication de dessins ou modèles industriels enregistrés par référence aux autres dessins ou modèles enregistrés semblables.</p> <p>登録番号 8463334 est le numéro d'enregistrement attribué au dessin ou modèle industriel initialement enregistré.</p> <p>の類似の<sub>1</sub> constituent le symbole et le numéro attribués au dessin ou modèle industriel enregistré qui est semblable au dessin ou modèle enregistré sous le numéro 8463334.</p> <p>商標 signifie marque.</p> <p>出願公告 désigne la publication de demandes d'enregistrement de marques examinées.</p> <p>平 6 désigne la sixième année de l'ère Heisei (règne de l'empereur actuel), correspondant à l'année 1994, année au cours de laquelle la demande a été publiée.</p> <p>68000 est le numéro de publication attribué selon une série annuelle.</p>





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.49

Tableau II, page 17

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>KE (KENYA)</b>  Brevets d'invention    Modèles d'utilité    Dessins et modèles industriels    Marques	KEP YY/nnnnn    KEU YY/nnnnn    KED YY/nnnnn    KETM YY/nnnnn	<p>Pour la numérotation des publications de brevets, de modèles d'utilité et de dessins ou modèles industriels, on utilise des séries annuelles. Elles se composent d'un code à trois lettres – les deux premières lettres indiquant le pays, la troisième (P) qu'il s'agit d'une publication concernant des brevets – d'un espace, de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année de publication, d'une barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>La numérotation se compose d'un code à trois lettres – les deux premières lettres indiquant le pays, la troisième (U) qu'il s'agit d'une publication concernant des modèles d'utilité – d'un espace, de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année de publication, d'une barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>La numérotation se compose d'un code à trois lettres – les deux premières lettres indiquant le pays, la troisième (D) qu'il s'agit d'une publication concernant des dessins ou modèles industriels – d'un espace, de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année de publication, d'une barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p> <p>Pour la numérotation des enregistrements de marques de produits et de marques de services, on utilise des séries annuelles. Elles se composent d'un code de quatre lettres – les deux premières lettres indiquant le pays, les troisième et quatrième ((TM) ou (SM)) que la publication concerne des marques de produits ou de services – d'un espace, de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année de publication, d'une barre oblique et d'un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre croissant.</p>
<b>KG (KIRGHIZISTAN)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	49 5 22 523	Pour la numérotation des brevets et brevets provisoires ainsi que des modèles d'utilité, des dessins et modèles industriels et des marques, on utilise des séries continues, chacune ayant commencé par le numéro 1.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.50

Tableau II, page 18

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>KR (RÉPUBLIQUE DE CORÉE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	95-012345  95-001234  175424  00189  95-001234	Pour la numérotation des publications de brevets d'invention, de modèles d'utilité et d'enregistrements de marques, on utilise des séries annuelles.  Les chiffres situés avant le tiret indiquent l'année au cours de laquelle la demande a été publiée.  Pour la numérotation des publications de dessins ou modèles industriels, on utilise une série continue qui a commencé en 1948.  Pour la numérotation des publications de topographies de circuits intégrés, on utilise une série continue qui a commencé en 1993.  Les chiffres situés avant le tiret correspondent aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été enregistrée.
<b>KZ (KAZAKSTAN)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	2551  15  45  3738	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue.  Le code du type de document attribué selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication des brevets d'invention et des modèles d'utilité.  Configuration d'un numéro d'enregistrement inscrit au registre national des dessins et modèles industriels.  Configuration d'un numéro d'enregistrement inscrit au registre national des marques.
<b>LT (LITUANIE)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels	3828  416	Des séries continues sont utilisées pour les brevets d'invention, les dessins et modèles industriels et les marques.  La tranche de numéros allant du n° 2001 au n° 2664 a été utilisée pour le réenregistrement des titres délivrés dans l'ex-Union soviétique. La numérotation des brevets conformément à la loi de 1994 sur les brevets a commencé par le numéro 3001.  La tranche de numéros allant du n° 201 au n° 280 a été utilisée pour le réenregistrement des dessins et modèles enregistrés dans l'ex-Union soviétique. La numérotation des dessins et modèles industriels conformément à la loi de 1995 sur les dessins et modèles industriels a commencé par le numéro 301.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.51

Tableau II, page 19

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
LT (suite) Marques	22166	La tranche de numéros allant du n° 6001 au n° 14377 a été utilisée pour le réenregistrement des marques enregistrées dans l'ex-Union soviétique. La numérotation des enregistrements de marques conformément à la loi de 1993 sur les marques de produits et les marques de services a commencé par le numéro 20001.
LU (LUXEMBOURG) Brevets d'invention CCP Topographies de circuits intégrés	88204 88300 001	Il n'y a pas de numéro de publication; le numéro de la demande (ou numéro de dépôt) est utilisé pendant toute la durée de validité du brevet (l'introduction d'un numéro de publication est à l'étude). Il n'y a pas de numéro de publication; le numéro de la demande (ou numéro de dépôt) est utilisé pendant toute la durée de validité du CCP (l'introduction d'un numéro de publication est à l'étude). Il n'existe qu'un numéro de dépôt.
LV (LETTONIE) Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	11125 D 5069 D 10 164 M 18 402 M 32 195	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue. La numérotation des nouvelles demandes a commencé par le numéro 10000. Pour le réenregistrement des titres délivrés dans l'ex-Union soviétique et d'autres publications conformément à certains accords conclus entre la Lettonie et d'autres pays, la tranche de numéros au-delà de 5000 a été utilisée. Pour la numérotation des enregistrements (des brevets de dessin ou modèle industriel letton), on utilise une série continue. Elle se compose de la lettre D et d'un numéro attribué dans un ordre croissant. La numérotation des brevets de dessin ou modèle industriel délivrés dans le cadre de la procédure de réenregistrement des dessins ou modèles industriels enregistrés dans l'ex-Union soviétique a commencé par le numéro D 5001. La numérotation des brevets de dessin ou modèle industriel délivrés en vertu des dispositions de la loi de 1993 sur la protection des dessins et modèles industriels a commencé par le numéro D 10 001. Pour la numérotation des enregistrements de marques, on utilise une série continue. Elle se compose de la lettre M et d'un numéro attribué dans un ordre croissant. La numérotation des réenregistrements de marques déposées dans l'ex-Union soviétique (nombre total : environ 9500) a commencé par le numéro M 10 001. La numérotation des marques enregistrées sur la base de nouvelles demandes normales a commencé par le numéro M 30 001.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.52

Tableau II, page 20

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>MD (RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	184 16 245 3453	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue pour chacune des quatre catégories de titres de propriété industrielle. Le code du type de document attribué conformément à la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication des brevets d'invention, des modèles d'utilité et des brevets de plante. Le code du type de document P est utilisé pour désigner un brevet d'invention concernant la protection de plantes.
<b>MG (MADAGASCAR)</b>  Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	00046 00126 00347	On utilise un numéro à cinq chiffres attribué en série continue.
<b>MK (EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE)</b>  Brevets d'invention Brevets de plante Dessins et modèles industriels Marques	9 9300104 9 9400398 M 9400526 Ж 94001024	Pour la numérotation des publications de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques, on utilise des séries annuelles. Le code littéral précédant le numéro désigne la catégorie du titre de propriété industrielle (9 = brevet d'invention, ainsi que brevet de plante, M = dessin ou modèle, Ж = marque). Les deux premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande.
<b>MN (MONGOLIE)</b>  Brevets d'invention Dessins et modèles industriels Marques	1036 706 1613	Les numéros des demandes sont également utilisés pour numérotter les publications ou les enregistrements.
<b>MX (MEXIQUE)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité CCP Dessins et modèles industriels  Marques	175933 233 176160 7013  514666	Les numéros de publication sont attribués selon des séries annuelles à 3, 4 ou 6 chiffres. Le code du type de document attribué selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication des brevets et des modèles d'utilité.  Les six chiffres correspondent au numéro de la demande attribué dans un ordre croissant.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.53

Tableau II, page 21

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>MY (MALAYSIA)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	100205  100206    93/08927	Pour la numérotation des publications, on utilise des séries continues. Le code du type de document attribué selon la norme <a href="#">ST.16</a> est associé au numéro de publication des brevets d'invention et des modèles d'utilité.  Voir l'explication donnée dans le tableau I.  Le numéro de la demande est maintenu.
<b>NL (PAYS-BAS)</b>  Brevets d'invention    CCP  Topographies de circuits intégrés	940001  100001  191114  950001  TB 950001	Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt de la demande. Ce système de numérotation a pris fin le 1 <sup>er</sup> avril 1995. Il sera uniquement utilisé pour les demandes divisionnaires déposées avant cette date.  Nouveau système de numérotation introduit conformément à la nouvelle loi du 1 <sup>er</sup> avril 1995 sur les brevets. Il s'agit d'une série continue. Les brevets seront délivrés sous le numéro de dépôt.  Numéro d'ordre pour les documents du type B- et C- publiés ou délivrés en vertu de la loi de 1964 sur les brevets.  Le CCP délivré porte le même numéro que la demande correspondante.  Pour la numérotation des demandes, on utilise des séries annuelles. Elles se composent des lettres TB (T = topographie, B = indication de l'inscription au registre de la topographie), suivies de deux chiffres indiquant l'année (deux derniers chiffres) au cours de laquelle la demande a été reçue, puis d'un numéro à quatre chiffres attribué dans l'ordre croissant.
<b>NO (NORVÈGE)</b>  Brevets d'invention  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	174000  SPC/NO 1994019  72540  171431	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue.  Le numéro de la demande est également utilisé comme numéro de publication.  Le numéro d'enregistrement relève d'une série continue.  Le numéro d'enregistrement relève d'une série continue.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.54

Tableau II, page 22

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>PA (PANAMA)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels    Marques	B40/PA96/43214       B40/PA96/432143	<p>Les numéros de publication sont attribués suivant des séries annuelles composées de cinq chiffres correspondant aux numéros de demande; les deux chiffres situés avant la seconde barre oblique correspondent aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande a été publiée, associés au code à deux lettres désignant le pays où la publication a eu lieu, alors que le numéro et la lettre les précédant correspondent au type de publication, B désignant le bulletin officiel, et les deux chiffres le numéro de publication. Ce type de numérotation pour les demandes publiées sera utilisé pour les brevets, les modèles d'utilité et les dessins ou modèles industriels.</p> <p>Les numéros de publication sont attribués suivant des séries continues de six chiffres s'échelonnant sur une période de dix ans, et ils correspondent à la numérotation utilisée pour la réception des demandes. Tous les codes précédant ce numéro ont la même signification que pour les brevets, les modèles d'utilité et les dessins ou modèles industriels.</p>
<b>PE (PÉROU)</b>  Brevets d'invention Brevets de plante Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels     Marques	Aviso n° 96-159 (annonce) n° de título : 0494 n° de título : 0001 n° de título : 0033 n° de título : 0065 (n° de titre)    9608234	<p>Le Bureau des inventions et des techniques nouvelles effectue deux types de publication : publication d'un extrait des demandes non examinées dans le journal officiel, de diffusion nationale, et publication des titres délivrés dans le bulletin de la propriété intellectuelle. Les numéros d'ordre des annonces sont attribués suivant des séries annuelles. La numérotation se compose de deux chiffres correspondant aux deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle l'annonce a été prescrite, d'un tiret et d'un numéro à trois chiffres attribué dans l'ordre croissant. Les numéros de publication sont attribués suivant des séries continues. Pour cette catégorie de titres de propriété industrielle, la numérotation se compose de quatre chiffres, attribués dans l'ordre croissant. Ce numéro est celui du titre de propriété industrielle.</p> <p>La publication a lieu dans le journal officiel, sous le même type de numéro.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.55

Tableau II, page 23

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>PL (POLOGNE)</b>  Brevets d'invention (fascicule de brevet)  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels (dessins et modèles ornementaux)  Topographies de circuits intégrés  Marques	  165149  52598  12951  1  77504	<p>Le code du type de document attribué selon la norme <a href="#">ST.16</a> de l'OMPI est associé au numéro de publication des brevets d'invention et des modèles d'utilité.</p> <p>Série de numérotation continue à partir de 1945. Cette série a commencé au numéro 33200. Les demandes de brevet (documents A1) sont publiées sous le numéro de la demande mentionnée au tableau I, en omettant toutefois la lettre P.</p> <p>Depuis 1945, une série continue est utilisée pour les enregistrements de modèles d'utilité.</p> <p>Depuis 1945, une série continue commençant par le No. 7001 est utilisée.</p> <p>On utilise une série continue qui a commencé en 1944.</p> <p>On utilise une série continue qui a commencé en 1946, par le n° 32602.</p>
<b>PT (PORTUGAL)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Dessins industriels Modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	  101.780 9.242   8.014 27.110  01  315.182	<p>On utilise pour la publication des brevets et modèles d'utilité le numéro qui a été attribué à la demande. Le dossier conserve à toutes les étapes le numéro qui lui a été attribué au moment du dépôt.</p> <p>Il existe des séries de numérotation différentes pour les dessins et pour les modèles.</p> <p>Le numéro d'enregistrement des dessins et modèles est le numéro qui a été attribué à la demande. Le dossier conserve à toutes les étapes le numéro qui lui a été attribué au moment du dépôt.</p> <p>Voir les explications du tableau I.</p> <p>Le numéro d'enregistrement est le numéro qui a été attribué à la demande. Le dossier conserve à toutes les étapes le numéro qui lui a été attribué au moment du dépôt.</p>



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.56

Tableau II, page 24

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>RO (ROUMANIE)</b>  Brevets d'invention  Marques	108.862  22.279	Le numéro à six chiffres caractéristique des brevets est attribué dans un ordre continu.  Il s'agit du système de numérotation utilisé depuis 1968. Le numéro à cinq chiffres a été attribué dans un ordre continu dans le registre national des marques.
<b>RU (FÉDÉRATION DE RUSSIE)</b>  Brevets d'invention  Demandes de brevet d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	2056663  95101040 /25  1908  42145  960136  127042	Au cours de la période allant de 1924 à 1994, les numéros de publication étaient les mêmes que les numéros d'enregistrement. Ils relevaient d'une série continue.  À partir de 1995, les numéros de demande sont utilisés comme numéros de publication. Ils relèvent de séries annuelles. Voir également le tableau I.  À partir de 1992, les numéros de publication sont les mêmes que les numéros d'enregistrement. Ils relèvent d'une série continue.  Les numéros de publication sont les mêmes que les numéros d'enregistrement. Ils relèvent d'une série continue.  Les numéros de publication relèvent de séries annuelles. Les deux premiers chiffres indiquent les deux derniers chiffres de l'année d'enregistrement.  Les numéros de publication sont les mêmes que les numéros d'enregistrement. Ils relèvent d'une série continue qui a commencé en 1924.
<b>SE (SUÈDE)</b>  Brevets d'invention	501 706  0 392 367	Pour la numérotation des publications, on utilise des séries continues. Jusqu'à présent, trois séries ont été utilisées :  n° 1 – n° 227 829, n° 300 001 – 47x xxx, et la série actuelle commençant par le numéro 500 001.  Les traductions de brevets européens conservent le numéro attribué par l'OEB.





## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.57

Tableau II, page 25

PAYS OU ORGANISATION CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>SE (suite)</b>  CCP  Dessins et modèles industriels  Marques	9490192-3  Numéro d'enregistrement 58 809  Numéro d'enregistrement 307 559	Le CCP délivré conserve le numéro de la demande. Il n'y a pas de publication de CCP; seule une annonce est faite dans le bulletin. La composition du numéro de la demande est expliquée dans le tableau I.  Les dessins et modèles enregistrés sont numérotés selon une série unique. Il n'y a pas de publication séparée; seule une annonce est faite dans le bulletin. Il n'existe pas de numéro de publication  Les marques enregistrées sont numérotées selon une série unique. Il n'existe pas de publication séparée; seule une annonce est faite dans le bulletin. Il n'existe pas de numéro de publication.
<b>SG (SINGAPOUR)</b>  Brevets d'invention  Marques	0025940	Pour la numérotation des publications, on utilise une série continue commençant par le numéro 20000.  Le numéro d'enregistrement est identique au numéro de la demande.
<b>SK (SLOVAQUIE)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Topographies de circuits intégrés  Marques	277681  1124  24775  2  171956	Pour la numérotation des demandes, on utilise une série continue. Le premier brevet délivré dans la République slovaque après le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 porte le numéro 277680.  Pour la numérotation des enregistrements de modèles d'utilité, de dessins et modèles industriels, de topographies de circuits intégrés et de marques, on utilise des séries continues.  Le premier modèle d'utilité enregistré dans la République slovaque après le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 porte le numéro 28.  Le premier dessin ou modèle industriel enregistré dans la République slovaque après le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 porte le numéro 24030.  La première marque enregistrée dans la République slovaque après le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 porte le numéro 171955.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.58

Tableau II, page 26

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>SV (EL SALVADOR)</b>  Brevets d'invention  Modèles d'utilité  Dessins et modèles industriels  Marques	SV 211/19      73/64	<p>Il n'y a pas à El Salvador de bulletin de propriété industrielle dans lequel les demandes de brevet, de modèle d'utilité et d'enregistrement de dessin ou modèle industriel seraient publiées. La publication des demandes et des titres délivrés a lieu dans le bulletin officiel, leur numérotation correspondant à la numérotation des dépôts. Toutefois, à des fins de contrôle interne, un numéro est attribué suivant une série continue. Il se compose des lettres SV, qui représentent le code international du pays, suivi du numéro correspondant à l'enregistrement, attribué en série, d'une barre oblique et du numéro de registre. À partir de cette année, deux chiffres représentant les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle l'enregistrement a eu lieu seront ajoutés, comme suit : 96 211/19.</p> <p>Les modèles d'utilité ont été nouvellement institués en vertu de la loi sur la promotion et la protection de la propriété intellectuelle, et aucun enregistrement n'a encore été effectué. La publication aura lieu dans le bulletin officiel.</p> <p>Les dessins et modèles industriels représentent un concept nouveau et aucun enregistrement n'a encore été effectué.</p> <p>Les publications ont lieu dans le bulletin officiel. Toutefois, un numéro est attribué à des fins de contrôle interne. Les numéros sont attribués suivant une série continue. Ils se composent du numéro correspondant à l'enregistrement proprement dit, dans l'ordre croissant, suivi d'une barre oblique et du numéro du registre. Chaque registre se compose de 500 feuillets.</p>
<b>TH (THAÏLANDE)</b>  Brevets d'invention Brevets de dessin ou modèle	18721	Les numéros de publication des brevets d'invention et des brevets de dessin ou modèle sont attribués suivant une série continue. Les numéros se réfèrent aux demandes qui sont publiées dans un ordre croissant.
<b>TN (TUNISIE)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels  Marques	16871  DM94109  ET94360 EE940970	<p>Pour les brevets, le numéro d'enregistrement est le numéro de publication. Voir le tableau I.</p> <p>Les numéros utilisés pour les dépôts de dessin ou modèle industriel à enregistrer sont également utilisés pour la publication. Voir le tableau I.</p> <p>Le numéro de dépôt et d'enregistrement est également utilisé pour la publication. Voir le tableau I.</p>



**MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE**

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.59

Tableau II, page 27

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>UA (UKRAINE)</b>  Brevets d'invention Modèles d'utilité Dessins et modèles industriels Marques	5372 5219 152 721	Pour la numérotation des publications ou des enregistrements de brevets d'invention, de modèles d'utilité, de dessins ou modèles industriels et de marques, on utilise des séries continues.
<b>US (ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE)</b>  Brevets d'invention   Brevets de plante Brevets de dessin ou modèle  Marques	5.119.510 Re.33.950  B1 4.384.436  Plant 7.880 Des. 339.411  1.970.680	Les numéros des brevets d'invention, des redélivrances, des brevets de plante et des brevets de dessin ou modèle sont attribués suivant une série numérique.  La lettre B et le numéro du réexamen précèdent le numéro de brevet initial. Par exemple, B1 est utilisé pour le premier réexamen, B2 pour le deuxième réexamen, etc.  Les numéros d'enregistrement ont été attribués en série en commençant par le numéro d'enregistrement 1. Un numéro d'enregistrement est attribué au moment de l'enregistrement de la marque, après qu'elle ait fait l'objet d'une publication aux fins d'opposition éventuelle. Lorsque la marque a fait l'objet d'une telle publication avant l'enregistrement, elle est désignée par son numéro de série. Pour toute marque enregistrée aux États-Unis d'Amérique, le numéro de la demande comme le numéro de l'enregistrement sont conservés et peuvent être utilisés indifféremment pour la recherche dans des bases de données automatisées.
<b>WO (ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE)</b>  Brevets d'invention  Dessins et modèles industriels	WO 95/26134  DM/031 982	Pour la numérotation des publications, on utilise des séries annuelles. Les chiffres précédant la barre oblique représentent les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle la demande internationale a été publiée.  Configuration du numéro d'enregistrement d'un dépôt international effectué en vertu de l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels (Acte de 1960).  Un numéro provisoire est attribué aux dépôts ajournés, selon la configuration suivante : DMA/NNNNNN.



## MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.2.60

Tableau II, page 28

<b>PAYS OU ORGANISATION</b> CATÉGORIE DE TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	EXEMPLE DE CONFIGURATION DE NUMÉRO DE PUBLICATION OU D'ENREGISTREMENT	EXPLICATIONS
<b>WO (suite)</b>  Marques	76 021  580 442	Configuration du numéro d'enregistrement d'un dépôt international effectué en vertu de l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels (Acte de 1934).  Configuration du numéro d'enregistrement d'une marque internationale inscrite au registre international en vertu de l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.
<b>YU (YOUgoslavIE)</b> Brevets d'invention Petits brevets Dessins et modèles industriels Marques	47191 132 1328 38028	Pour la numérotation des publications de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques, on utilise des séries continues composées de chiffres attribués dans l'ordre croissant à partir du numéro 1. Les numéros d'enregistrement sont également utilisés comme numéros de publication.

[Fin de l'inventaire]